

1^{re} Année N° 6

Le N°: 0³⁰

Jeudi 17 Octobre 1940

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Notre Marine



Le croiseur 'Lamothé-Ficquet'

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Directeur: **Jean SAUMONT**

DIRECTION - ADMINISTRATION: 15, Boulevard Rollandes — HANOI — Téléphone 428

ABONNEMENTS { **INDOCHINE et FRANCE.** Un an **12 \$ 00** — Six mois **7 \$ 00** — Le numéro **0 \$ 30**
ÉTRANGER. Un an **20 \$ 00** — Six mois **12 \$ 00**

Nos collaborateurs

Pierre ANDELLE, Maurice ANDRIEUX, Arnaud BARTHOUET, Georges BOIS, Ch.-H. BONFILS, Henri BOUCHON, Paul BOUDET, Bernard BREIL, Jean BROUSSEL, Révérend Père CADIÈRE, P. CHAMPENOIS, J.-Y. CLAEYS, G. COEDÈS, Mademoiselle COLANI, Albert COURTOUX, Jacques DESCHAMPS, P. DUPONT, Jean FARCHI, Pierre FOULON, V. GLAIZE, Victor GOLOUBEW, DUONG-QUANG-HAM, Jean M. HERTRICH, NGUYỄN-VAN-HUYÊN, HUYNH-TON, NGUYỄN-TIÊN-LANG, Paul LEVY, Louis MALLERET, Paul MUNIER, Jean NOEL, Paul RENON, Jean ROUX, Jean SAUMONT, Madame Marguerite TRIAIRE, LÊ-TAI-TRUONG, NGUYỄN-MANH-TUONG, etc...

ILLUSTRATION: Madame BOUDET, NGUYỄN-HUYÊN, Maurice LOESCH, NAM-SON, TO-NGOC-VAN, etc...

PHOTOGRAPHIE: Central Photo (Hanoi), Huong-Ky (Hanoi), Modern Photo (Saigon), Section photographique du Gouvernement Général, Studio d'art F. Nadal (Saigon), etc...

DÉPOSITAIRES

HANOI

« INDOCHINE », 15, boulevard Rollandes.

G. TAUPIN ET C^{ie}, 50, rue Paul-Bert.

A. B. C., 50, rue du Coton.

LIBRAIRIE HOC-HAI, 34, rue de la Citadelle.

HUONG-GIANG, 57, route de Hué.

HUONG-SON, 97, rue du Coton.

HUNG-THUY, 157, rue du Coton.

LIBRAIRIE CENTRALE, 60, rue Borgnis-Desbordes.

MOHAMED ISMAIL, rue Paul-Bert.

NAM-KY, 14, boulevard Gia-Long.

THUY-KY, 98, rue du Chanvre.

TRAN-VAN-KHOAT, 120, rue du Coton.

TRUONG-XUAN, 55, route de Hué.

VAN-LAM, 33, rue Francis-Garnier.

VAN-NGOAN, 110, rue du Pont-en-Bois.

SAIGON

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 185, rue Catinat.

HUÉ

HUONG-GIANG, 21, rue Paul-Bert.

LE-THANH-TUAN, rue Paul-Bert.

NGUYEN-XUAN-QUE, Kiosque, rue Jules-Ferry.

PNOM-PENH

LIBRAIRIE A. PORTAIL, 14, Avenue Bouilloche.

HAIPHONG

« INDOCHINE », 44, boulevard Amiral-Courbet.

CHAFFANJON, boulevard Amiral-Courbet.

MAJ-LINH, 60, avenue Paul-Doumer.

NAM-TAN, 100, boulevard Bonnal.

TAI-FAT, 61, boulevard Paul-Bert.

BAC-NINH

VAN-VIET, 216, rue Tiên-An.

CAO-BANG

HOANG-TICH-THANH, 77, rue Pho-Lu.

DAP-CAU

VINH-THAI, 43, rue Principale.

HAIDUONG

LIBRAIRIE QUANG-HUY, rue du Maréchal-Joffre.

LANGSON

TRAN-DANG-LONG, 10, rue Chavassieux.

NAM-DINH

HOP-KY, 34, rue Carreau.

PINZON, rue Carreau.

PHUTHO

CAT-THANH.

QUANG-YÊN

HA-MINH, 9, Maréchal-Foch.

QUINHON

MY-LIEN, 78, quai Gia-Long.

SEPT-PAGODES

CHI-LINH, rue Hoa-Lac.

TONG

DAN-SAN, rue Son-Loc.

LIBRAIRIE DE FRANCE.

VIÉTRI

LONG-HOA.

VINH

AN-NGOC-PHUNG, Square Khoa-huu-Hao.

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

SOMMAIRE

	Pages		Pages
Premier bilan par JEAN SAUMONT	1	La semaine :	
Le message du Maréchal Pétain	3	En Indochine	12
Pacifique Ouest par PIERRE ANDELLE	5	En France	12
Benjamin de Larclause par PAUL RENON	8	En Extrême-Orient	14
Surpopulation et émigration aux Indes Néerlandaises par ANDRÉ PONTINS	9	Dans le monde	15
Hué voluptueuse et mystique par J.-Y. CLAEYS	1	La vie indochinoise	16
Notre marine : l'avis colonial Amiral Charner	VI	On devrait mieux choisir les gens, roman, par PAUL MUNIER	18
La signature du pacte tripartite	VII	Pour le dimanche :	
Carte du Pacifique Ouest	VIII	Les bonnes recettes	20
Les nouvelles lectures françaises par JEAN BROUSSEL .	11	Mots croisés n° 5	20
		Solution des mots croisés n° 4	20

PREMIER BILAN

par JEAN SAUMONT.

QUAND l'historien, plus tard, étudiera et jugera les faits d'aujourd'hui, sans doute exaltera-t-il l'attitude et le courage de la France de 1940 davantage encore que les plus étonnantes victoires de notre long et glorieux passé.

La conjoncture, au 25 juin, était épouvantable. La France, pays essentiellement centralisé, avait d'un seul coup perdu toute organisation, par la prise de Paris et par ses conséquences : dislocation des pouvoirs, bouleversement de la machine administrative et de la vie. Les armées françaises, morcelées, s'accrochaient à certains points du sol comme à des récifs où la tempête les déchirait ; les réfugiés, marée gigantesque et pitoyable, déferlaient sur le centre et le sud, régions mal préparées à de tels afflux.

Cette nation il fallait la rassembler, la dégager et, sans même lui donner le temps de souffler, la remettre en marche afin qu'elle ne mourût pas dans le chaos et le désespoir.

Sous l'impulsion du Maréchal c'est ce qui a été fait. Les premières mesures ont réuni le pouvoir. La grande tâche, aussitôt, a commencé, parmi des difficultés confondant l'imagination.

Le plus urgent de cette tâche était le problème apparemment insoluble des réfugiés. Ils étaient des millions, encombrant une France réduite par l'occupation étrangère. Presque plus de ponts, tous les chemins de fer interrompus, toutes les autos, tous les camions réquisitionnés, les ravitaillements en carburant quasiment impossibles... Et pourtant, les réfugiés, à un rythme chaque

jour accéléré regagnent leurs foyers, sauf dans les contrées où l'armée allemande interdit leur retour ; des quantités de ponts ont été réparés de façon provisoire, en attendant qu'on puisse les reconstruire, les voies ferrées, une à une, sont rétablies, permettant peu à peu l'indispensable dégagement ; et les voies d'eau, saccagées par la guerre, à leur tour commencent à être restaurées, rendant possibles des transports de charbon et de vivres.

Un tel effort ne pouvait pas être accompli sans un immédiat redressement administratif, ni porter ses fruits sans que soit entreprise la réorganisation de l'Etat. La réforme a donc commencé aussitôt, dans les trois domaines administratif, judiciaire et militaire ; administratif : rajeunissement des cadres et révision complète de la structure ; judiciaire : recherche des responsabilités, revision des naturalisations, dissolution des sociétés secrètes ; militaire : rajeunissement des cadres et formation de l'armée nouvelle.

Prenant hardiment l'initiative en la triste occasion que constituait la défaite, le Gouvernement du Maréchal Pétain réalise la Révolution Nationale qu'appelaient les faiblesses et les erreurs d'un régime que la guerre a fait écrouler et que la catastrophe rendait tout à coup immédiatement nécessaire. Un nouveau régime, national en politique étrangère, hiérarchisé en politique intérieure, coordonné et contrôlé dans son esprit et ses institutions, allait naître.

Improvisation ? Non pas ! Le Gouvernement qui a su, en des circonstances si difficiles et tragiques, ramener l'ordre, résoudre les problèmes des réfugiés et de la démobilisation, n'a voulu rien tenter d'aventuré, ni rien bâcler. Un plan sagace et très vaste permettra à la révolution de s'accomplir sans heurts, sans violence, pour le plus grand bien de notre malheureux pays.

Un grand pas a déjà été fait dans la voie de rapports plus honnêtes et plus justes entre le Capital et le Travail : la réforme des sociétés anonymes, œuvre vraiment révolu-

tionnaire et qui clôt une ère d'innombrables abus.

C'est maintenant la « retraite des vieux » qui se crée : une autre mesure que les gouvernements de gauche avaient inscrite au premier plan de leur programme, mais que la structure du régime ne leur avait pas permis de réaliser, même quand ils occupaient le pouvoir.

Ainsi le nouveau régime ne s'occupe pas de l'origine des idées qu'il applique : il lui suffit qu'elles soient justes et équitables. Il ne comporte — et le Maréchal l'a souligné — nulle conception de revanche ou de haine, il ne repose sur aucune imitation de l'étranger, il est conçu d'après le climat et le génie de la France, et tandis qu'il s'établit, se construit pierre à pierre, la constitution nouvelle est élaborée, dans le calme et la conscience. Il sera juste, dans tous les domaines et notamment dans le domaine social, où le travail et le talent seront le seul fondement de la hiérarchie française. L'origine sociale ne constituera plus un préjugé défavorable et le Maréchal a dit à la Nation ces paroles élevées, reconfortantes, qui éloignent bien des spectres : « Ainsi la lutte des classes disparaîtra, puisque les causes en disparaîtront. »

Cette Révolution Nationale, elle devait venir, puisque le régime qui avait mené la guerre s'était perdu par ses faiblesses et ses excès ; on ne peut que regretter amèrement qu'elle n'ait pu être accomplie qu'après un désastre sans mesure tel celui qui s'était abattu sur la France. Du moins de la voir réaliser dans le calme et la volonté, selon un plan clairement conçu, énoncé avec loyauté, est-ce plein de promesse.

L'avenir, a dit encore le Maréchal, est lourd et sombre. Mais une lueur éclaire cet avenir-là : la volonté clairvoyante et tenace d'un peuple qui devant le malheur s'est aussitôt ressaisi, veut redonner au présent et à l'avenir de son pays l'éclat d'un passé encore récent, en se groupant unanime derrière un Gouvernement décidé à sauver la France.

LE MESSAGE DU MARÉCHAL PÉTAIN

Le message fait le procès du régime qui sombra dans la défaite et fut dissout le 25 juin 1940 :

« Le désastre n'est que le reflet sur le plan militaire des faiblesses et des tares du régime politique.

« Jamais dans l'histoire de France, l'Etat n'a été plus asservi qu'au cours des vingt dernières années ; il le fut de diverses manières, successivement et parfois simultanément par des coalitions d'intérêts financiers et économiques et d'équipes politiques ou syndicales, qui prétendaient fallacieusement représenter la cause ouvrière.

« Tout criait à l'impuissance, le régime ne se maintenait qu'en renonçant à lui-même par la pratique des pleins pouvoirs.

« Il s'acheminait ainsi à grands pas vers une révolution politique que la guerre et la défaite ont seulement hâtée.

« Ce régime prisonnier de la politique intérieure ne pouvait faire une politique étrangère digne de la France. Inspirée tantôt par un pacifisme irraisonné, tantôt par un nationalisme ombrageux, notre politique étrangère ne pouvait nous mener qu'aux abîmes.

« Un jour de septembre 1939, sans même que l'on osât consulter les chambres, la guerre, guerre presque perdue d'avance fut déclarée. Nous n'avions su ni l'éviter, ni la préparer.

« C'est sur cet amas de ruines qu'il nous faut aujourd'hui reconstruire. »

Le Maréchal définit alors le nouvel ordre français :

« Le nouvel ordre ne peut aucunement impliquer un retour même déguisé aux erreurs qui nous ont coûté si cher.

« On ne saurait davantage y trouver les traits d'une sorte de revanche des événements de 1936.

« Le nouvel ordre ne veut pas être une manifestation servile d'expériences étrangères. — Certaines de ces expériences ont leur sens et leur beauté, mais chaque peuple doit concevoir le régime d'après son climat et son génie.

« L'ordre nouveau est une nécessité française. Nous devons tragiquement réaliser dans la défaite la révolution que dans la victoire, dans la paix, dans l'entente volontaire des peuples égaux nous n'avons pas même su concevoir.

« Indépendante des revers de ses armes, la tâche de la France l'est aussi des succès et des revers d'autres nations qui ont été dans l'histoire, ses amies ou ses ennemies. »

Passant à la politique extérieure, le message dit :

« Le régime nouveau, s'il entend être national, doit se libérer de ces amitiés ou de ces inimitiés, dites traditionnelles, qui n'ont en fait cessé de se modifier à travers l'histoire pour le plus grand profit des émetteurs d'emprunts et des trafiquants d'armes...

« Le régime nouveau défendra tout d'abord l'unité nationale, c'est-à-dire l'étroite union de la Métropole et de la France d'outre-mer...

« Le nouveau régime maintiendra les héritages des cultures grecque et latine ; il remettra en honneur le véritable nationalisme qui renonce à se concentrer sur lui-même pour atteindre la collaboration internationale.

« Cette collaboration, la France peut la rechercher dans tous les domaines avec tous ses voisins en sachant d'ailleurs, que quelle que soit la carte de l'Europe et du monde le problème des rapports franco-allemands si légèrement traités dans le passé continuera à déterminer son avenir.

« Sans doute l'Allemagne, peut-elle au lendemain de sa victoire sur nos armes, choisir entre une paix traditionnelle d'oppression et une paix toute nouvelle de collaboration ou de coopération.

« Aux misères, aux troubles, aux répressions, sans doute aux conflits que susciterait une nouvelle paix faite à la manière du passé, l'Allemagne peut préférer une paix vivante pour le vainqueur, une paix génératrice de bien-être pour tous.

« Le choix appartient d'abord au vainqueur, il dépend aussi du vaincu.

« Si toutes les voies nous sont fermées, nous saurons attendre et souffrir.

« Si au contraire, l'espoir se lève sur le monde, nous saurons dominer notre humiliation, nos deuils, nos ruines. En présence du vainqueur qui aura su dominer sa victoire, nous saurons dominer notre défaite. »

Parlant ensuite de la politique sociale, le message dit :

« Le régime nouveau sera une hiérarchie sociale.

« Il ne reposera plus sur l'idée fausse d'une égalité naturelle entre les hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité « des chances » données à tous les Français d'éprouver leur aptitude à « servir ».

« Seuls le travail et le talent deviendront le fondement de la hiérarchie française. Il n'y aura pas de préjugé défavorable pour les Français à cause de leurs origines sociales. Ainsi

la lutte des classes disparaîtra, puisque les causes en disparaîtront. Ainsi renaîtront des élites véritables que le régime passé avait mis des années à détruire et qui constitueront les cadres nécessaires au développement du bien-être et de la dignité de tous. »

Le message indique alors la nécessité de l'autorité pour sauvegarder la liberté de l'Etat, la nécessité pour tous de travailler ; il dit :

« Après une période transitoire pendant laquelle les travaux d'équipement devront être multipliés et répartis sur tout le territoire, nous pourrons dans une économie organisée créer des centres durables d'activité où chacun trouvera la place et le salaire que ses aptitudes lui méritent. Tous les Français ont droit au travail.

« Dans l'organisation du travail, les solutions pour être efficaces, devront être adaptées aux divers métiers ; les principes généraux s'appliquent à tous les métiers, qui seront organisés.

« Les organisations professionnelles traiteront de tout ce qui concerne le métier, mais elles se limiteront au seul domaine professionnel. Elles assureront sous l'autorité de l'Etat, la rédaction et l'exécution des conventions du travail. Elles garantiront la dignité de la personne du travailleur en améliorant ses conditions de vie jusque dans sa vieillesse.

« Nous éviterons les conflits par l'interdiction absolue du lock-out et des grèves, par l'arbitrage obligatoire des tribunaux du travail. »

Le message parle ensuite de la politique économique : Economie coordonnée et monnaie au service de l'économie.

Il fait la critique du régime économique des dernières années et dit : « Devant la faillite universelle de l'économie libérale, presque tous les peuples se sont engagés dans les voies d'une économie nouvelle. Nous devons nous y engager à notre tour, et, par notre énergie et notre foi, regagner le temps perdu.

« Deux principes essentiels nous guideront : « L'économie doit être organisée et contrôlée.

« La coordination par l'Etat des activités privées doit briser la puissance des trusts et leur pouvoir de corruption. Bien loin donc de briser l'initiative individuelle, l'économie doit

la libérer de ses entraves actuelles en la subordonnant à l'intérêt national.

« La monnaie doit être au service de l'économie ; elle doit permettre un plein effort de production dans la stabilité des prix et des salaires.

« Notre nouveau système monétaire ne devra donc affecter l'or qu'à la garantie des règlements extérieurs. L'on mesurera la circulation intérieure aux nécessités de la production.

« Un tel système implique un double contrôle :

« Sur le plan international, contrôle du commerce extérieur et des changes, pour subordonner aux nécessités nationales l'emploi des signes monétaires sur les marchés étrangers.

« Sur le plan intérieur, contrôle vigilant de la consommation et des prix afin de maintenir le pouvoir d'achat de la monnaie, empêcher les dépenses excessives et apporter plus de justice dans la répartition des produits.

« Ce système ne portera pas atteinte à la liberté des hommes ; il ne sera conçu qu'en fonction de l'intérêt national.

Le message conclut : « Telle est aujourd'hui, Français, la tâche à laquelle je vous convie. Il faut reconstruire.

« Cette reconstruction, c'est avec vous que je veux la faire.

« La constitution sera l'expression juridique d'une révolution déjà commencée dans les faits, car les institutions ne valent que par l'esprit qui les anime.

« La révolution ne se fait pas seulement à coups de lois et de décrets. Elle ne s'accomplit que si la Nation la comprend et l'appelle, si le peuple accompagne le Gouvernement dans la voie de la rénovation nécessaire.

« Bientôt, je vous demanderai de vous grouper pour que, ensemble, réunis autour de moi, en communion avec les anciens combattants déjà formés en légion, vous meniez cette révolution jusqu'à son terme, en ralliant les hésitants, en brisant les forces hostiles et les intérêts coalisés, en faisant régner dans la France nouvelle, une véritable fraternité nationale. »

PACIFIQUE OUEST

par PIERRE ANDELLE.

La récente signature du pacte tripartite a achevé de diviser le monde en deux blocs et rendu leur opposition plus tranchée. Elle a resserré les liens qui unissaient le Japon d'une part, l'Italie et l'Allemagne d'autre part ; mais, par contre-coup, elle a provoqué un sensible raidissement de l'attitude des Etats-Unis, et les a incités à se rapprocher de la Grande-Bretagne beaucoup plus ouvertement qu'ils ne l'avaient fait jusque là.

Voilà donc face à face les Etats totalitaires et les démocraties anglo-saxonnes. D'un côté, des idéologies révolutionnaires et des conceptions économiques entièrement nouvelles, le « mouvement », la théorie de « l'ordre nouveau » ; de l'autre côté, la défense acharnée du principe démocratique, le souci de sauver tout ce qui peut encore être sauvé du libéralisme économique, la « résistance », la défense du *statu quo*.

Cette opposition, jusqu'à présent, était à peu près limitée à l'Europe, ou du moins c'est en Europe qu'elle se montrait avec le maximum de force. Une signature au bas d'un acte diplomatique : la voilà étendue de l'Extrême-Orient, portée à l'échelle planétaire.

Ce qu'est ce conflit en Europe, — et je ne parle pas seulement du conflit militaire mais aussi du conflit économique et du conflit des théories, — on le sait assez. Il s'agit maintenant de préciser à larges traits comment il se manifeste en Extrême-Orient ou, si l'on veut, de souligner les lignes de force qui, dans l'Asie Orientale, viennent brusquement de s'accroître.

★ ★

Les forces qui jouent dans ces régions se groupent et s'ordonnent autour de deux foyers : la Chine et le Japon. Le conflit des deux pays dure déjà depuis plusieurs années ; loin de se localiser, il tend toujours à s'étendre, et à gagner, sous une forme ou sous une autre (jusqu'à présent, sous une forme politique et économique plus que proprement militaire), tous les pays avoisinants.

Commençons par les foyers eux-mêmes.

On pourrait dire, en simplifiant sans doute à l'excès, que le Japon a pour lui la concentration et la Chine la dispersion.

La Chine est plus vaste et plus peuplée ; le Japon est puissamment organisé, il est méthodique, il possède une des plus grandes industries du monde, il est fortement unifié et hiérarchisé.

Tout y est mis en œuvre pour donner à chaque effort de l'homme son maximum d'efficacité. Ce ne sont pas les qualités dominantes des Chinois. En revanche, — et à défaut d'industrie, — ils ont des matières premières en abondance, ils ont une force d'inertie, une sorte d'élasticité peut-être uniques au monde ; ils ont des réserves d'hommes formidables, et l'espace pour eux. De cet espace ils jouent comme les Russes ont fait devant Napoléon ; mais les Japonais cherchent à leur opposer des méthodes à la mesure de leur défense ; ils cherchent à « asphyxier » la Chine, plutôt qu'à l'écraser par des moyens purement militaires ; leur étau se resserre sans cesse, — sans d'ailleurs qu'aucun résultat définitif ait été encore atteint ou semble pouvoir être attendu pour un proche avenir.

★ ★

Alors qu'en Europe le conflit est né au cœur du continent, en Extrême-Asie les routes de la mer y jouent un rôle capital.

A cela, deux raisons : d'une part, le Japon, qui joue dans ces effervescences le rôle de ferment actif tenu en Europe par l'Allemagne, le Japon est une puissance insulaire.

D'autre part, toutes les communications extérieures de la Chine se font essentiellement par la côte. L'Allemagne, pourrait-on dire, est un pays qui a des rivages ; mais la Chine est d'abord un rivage, pourvu d'un immense arrière-pays. Jusqu'à ces dernières années, ses communications par terre avec le reste du continent étaient longues et difficiles, rares et précaires. Il a fallu que le Japon, peu à peu, arrive à contrôler pratiquement toute la côte pour que, sous la pression de la nécessité, s'ouvrent les routes continentales par lesquelles la Chine puisse importer les productions industrielles qu'elle ne fabrique pas elle-même et exporter les matières premières grâce auxquelles elle paie ses importations.

Ces routes, naguère encore, étaient au nombre de trois : celle du Tonkin et du Yunnan, aujourd'hui fermée (ancienne, celle-là, bien antérieure à tout conflit, mais prolongée vers le Setchoan par des voies neuves) ; celle de Birmanie, qui se rouvre après trois mois de fermeture et dont on nous laisse prévoir que le parcours yunnanais sera, dans les jours qui viennent, l'objectif de prédilection de l'aviation nipponne ; enfin, la « route rouge » qui, par le Nord, permet à la Chine de communiquer avec l'U. R. S. S.

Mais ces relations terrestres étaient, soit inexistantes, soit d'un rendement très faible à côté des relations maritimes qu'avait autrefois la Chine : cette particularité géographique n'a pas été sans influence sur les résonances toujours plus amples que suscite le conflit sino-japonais dans le monde.

★ ★

En effet, le conflit touche de plus en plus directement deux grandes puissances maritimes, qui ont, en Extrême-Orient, des intérêts considérables.

L'Angleterre d'abord. Elle possède, en Extrême-Asie, la Malaisie et Hongkong. Ce sont des bastions avancés de l'Inde ; ce sont aussi des éléments très importants de puissance économique, la Malaisie par son caoutchouc, par les produits de son sous-sol, etc., et Hongkong comme citadelle du commerce avec la Chine.

Des Etats-Unis dépendent les Philippines. Les liens entre ces îles et la Métropole se sont quelque peu relâchés, mais ils tendent nettement à se resserrer aujourd'hui. Les Etats-Unis accepteraient de voir les Philippines indépendantes, mais non pas de les voir soumises à une autre puissance. Mais c'est surtout en Chine que sont les intérêts américains. Ce caractère de la Chine d'être un pays en pleine évolution, peu industriel mais très riche en matières premières, est un de ceux qui appellent le commerce étranger. Ses larges ouvertures sur le Pacifique facilitaient ce dernier. Dans ces échanges, Etats-Unis et Grande-Bretagne se sont taillé une part somptueuse ; ils ont investi dans ces affaires des capitaux considérables, ils entendent ne pas être dépossédés.

★ ★

Et la Russie ?

Sa position est assez difficile à définir. On dirait volontiers qu'elle se distingue davantage par son caractère négatif que par son caractère positif. Les intérêts russes en Extrême-Orient sont beaucoup moins accentués que les intérêts anglo-saxons ; mais l'U. R. S. S., comme la Russie des tzars, n'a pas intérêt à voir se constituer, en Extrême-Asie, une puissance trop forte.

L'immense Empire russe, en effet, n'a guère, sur le reste du monde, que deux ouvertures assez étroites : l'une en Europe, par sa frontière commune avec l'Allemagne, et l'autre en Extrême-Orient, au débouché du transibérien.

Autant la Russie a intérêt à rester en bons termes avec l'Allemagne et le Japon, qui peuvent suffire à colmater ces deux seules ouvertures, autant, en revanche, elle a intérêt à ce que l'un ou l'autre de ces pays ne devienne pas d'une

puissance telle qu'il puisse se servir efficacement des moyens de pression que la géographie lui donne sur elle.

Il se peut bien qu'un jour ou l'autre l'U. R. S. S. en vienne à signer avec le Japon ce pacte de non-agression dont on nous parle périodiquement ; mais il nous semble improbable que, même dans ce cas, elle renonce à aider la Chine : il lui est trop utile pour que celle-ci fasse contrepoids au Japon et continue à servir d'abcès de fixation aux activités de l'Empire du Soleil-Levant. Il nous paraît peu vraisemblable que la Russie — dont l'attention reste retenue en Europe par l'Allemagne — soit actuellement disposée à jeter toute sa masse dans l'un des plateaux de la balance ; au surplus, la politique de bascule qu'elle joue depuis un an et demi est trop bien payante pour qu'elle la rejette avant d'en avoir épuisé toutes les ressources, — et ce moment-là ne semble pas arrivé... L'U. R. S. S. tire les ficelles du jeu, mais reste derrière le décor.

★ ★

Plus le Japon développe son emprise dans les pays que baigne le Pacifique occidental, plus il heurte les intérêts anglo-saxons. Il n'en poursuit pas moins son action, cherchant à substituer à la leur sa propre prédominance économique.

Tel est le sens des mots « sphère de prospérité extrême-orientale » que nous avons si souvent entendu prononcer ces derniers temps.

Pour les bien comprendre, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut.

Le monde moderne ou, si l'on veut, le monde d'il y a dix ans, conservait une structure et des formes économiques déjà anciennes. Celles-ci avaient deux caractères principaux, en apparence opposés : l'un était la multiplicité des nations, chacune plus ou moins enfermée à l'intérieur de son système propre ; l'autre était un vaste réseau de commerce et de crédit, étendu sur toute la surface de la planète par quelques nations privilégiées.

Une des théories des tenants de l'ordre nouveau vise à bouleverser ce système. Elle considère que la survivance d'une multiplicité de petites nations ceinturées de barrières douanières, chaque jour plus élevées et plus hérissées, ne correspond plus ni aux besoins du monde moderne, ni aux moyens de communication et de transport dont il dispose. Il s'agit, en somme, de faire sauter la coïncidence qui existait jusqu'à présent entre l'autonomie politique et l'autonomie économique.

Plusieurs nations voisines, selon cette théorie, peuvent conserver leur indépendance et leurs caractères nationaux, tout en se prêtant, sur le

plan économique, à des regroupements beaucoup plus larges.

Cette doctrine, le Japon l'applique à l'Extrême-Orient. Il entend réunir dans une sorte de vaste synthèse toutes les économies du Pacifique-Ouest et, en particulier, établir un double courant d'échanges entre sa propre organisation industrielle et les réservoirs de matières premières qu'offrent les pays des mers du Sud.

Ce qui l'amène à vouloir reprendre, pour son propre compte, toutes les entreprises de commerce et de crédit qu'ont fondées, dans ces régions, les puissances anglo-saxonnes, au temps où leur richesse financière et leur force maritime les désignaient pour ce rôle.

Un argument de fait vient renforcer la théorie.

Jusqu'à présent, le Japon se ravitaillait abondamment aux Etats-Unis. Ce marché se ferme de plus en plus à lui. D'une part, le réarmement des Etats-Unis et l'aide toujours croissante qu'ils apportent à la Grande-Bretagne en guerre réduisent constamment le volume des matières premières disponibles pour l'exportation étrangère. D'autre part, le marché américain n'est plus accueillant pour les produits d'exportation du Japon ; comment le Japon payerait-il ses achats, sinon par voie d'échange, puisque ses réserves d'or sont extrêmement amoindries, sinon prati-

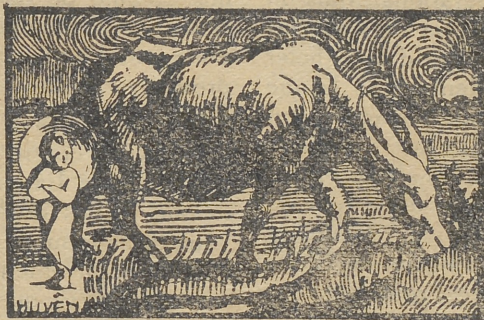
quement épuisées ? Enfin la politique d'expansion nippone en Extrême-Orient, directement opposée aux intérêts anglo-saxons, amène, de la part de ceux-ci, des réactions qui se font de plus en plus vives et, nous l'avons vu ces jours-ci, elles se manifestent de la part des Etats-Unis par des embargos de toutes sortes mis sur des matières premières dont le Japon a besoin et qu'il tente aujourd'hui de trouver ailleurs.

Ses intérêts immédiats se trouvent donc d'accord avec la doctrine quand il cherche à faire entrer dans un système économique qui gravite autour de lui la Chine d'abord, — c'est chose entièrement faite pour la Mandchourie et la Chine du Nord en particulier, — puis les Indes Néerlandaises, où il a envoyé une mission économique très importante, puis l'Indochine, qui reçoit à son tour la visite de ses experts.

★★

Telles sont quelques-unes des forces qui s'affrontent aujourd'hui dans le Pacifique-Ouest. Nous avons essayé d'en donner une vue générale, objective, non pas politique, mais, en quelque sorte, physique : ce sont les cadres dans lesquels les faits viennent s'inscrire. Mais quels seront les faits de demain ?

PIERRE ANDELLE.



BENJAMIN DE LARCLAUSE

par PAUL RENON.

Dernier né d'une famille poitevine de quatre enfants, Benjamin Savin de Larclause sortit de Saint-Cyr en octobre 1856 comme sous-lieutenant dans le corps de l'Infanterie de Marine. Un an plus tard, il prend passage pour les Mers de Chine à bord du transport de guerre, la *Gironde*.

Le voyage, long et pénible, dura six mois. Notre jeune officier arrive juste en Chine pour assister, comme porte-fanion de l'Amiral Rigault de Genouilly, à la signature de la paix à Tien-Tsin. De là il est envoyé à Tourane où il débarque encore après la prise de la ville. Il y reste jusqu'au 31 janvier 1859, date où il part avec le corps expéditionnaire pour Saigon. La ville est emportée le 17 février ; nommé lieutenant, Larclause est renvoyé à Tourane, de là à Canton, et revient enfin en Cochinchine, où, à l'exception d'un congé en France, il restera jusqu'à la fin de sa vie. Il entre en campagne, participe à la prise de Bien-hoa, est cité à l'ordre, nommé capitaine et, en mai 1862, chef du poste de Thu-dau-môt. Peu après il passe à Mytho d'où il part en congé pour la France. Dès son retour de France il est désigné « pour aller gouverner aux frontières du Cambodge », c'est-à-dire à Tay-ninh : c'est là qu'il mourra.

A vrai dire, les lettres de Benjamin de Larclause, réunies par les soins de M. Baudrit dans le dernier *Bulletin de la Société des Etudes Indochinoises*, intéressent peu l'histoire diplomatique et militaire de cette époque. Ce n'est pas là qu'il faut chercher les raisons et moyens de la conquête, ni un exposé des opérations. Mais on y trouve un fidèle récit de la vie de tous les jours, des expériences personnelles d'un officier bien portant, vivant, perpétuellement de bonne humeur, grand chasseur, grand voyageur, et dont l'esprit curieux, vite adapté aux nouveaux pays offerts à son ardeur, sait immédiatement en tirer le meilleur parti. Aussi les lettres de Larclause forment-elles un précieux document sur l'existence européenne et indigène en Chine et en Cochinchine il y a quatre-vingts ans.

Tout est passé successivement en revue, l'aspect des habitants, leurs coutumes, leur genre de vie, la nature de leurs travaux. Notre officier, dont l'ascendance est terrienne, connaît fort bien les questions agricoles, et s'y intéresse : son activité trouve son plein rendement dès le

jour de son installation comme commandant du Cercle de Tay-ninh. Il fait venir de France des instruments agricoles et des graines, et, pendant les maigres loisirs que lui laissent la perception des impôts, les levers cadastraux, ses tournées, la conservation des titres fonciers, et la chasse au cerf et au tigre, il installe un jardin superbe. « L'histoire naturelle et le jardinage sont toujours mes occupations favorites », écrit-il à son frère Henri à la fin de 1864.

Mais jamais la routine journalière ne l'endort. Travailleur infatigable, partout où il passe, son premier soin est d'apprendre la langue du pays. Pendant son court séjour à Canton il s'est mis aux caractères. A Thu-dau-mot, dès son arrivée, il prend un professeur de cambodgien. Cependant il pense à l'avenir du pays, et sait voir grand. Il voudrait construire immédiatement des routes ; il a horreur du système des petites économies mesquines, qui facilitent peut-être les tâches du présent immédiat, mais compromettent celles de l'avenir.

Administrant un territoire qui se trouve à la fin de la rizière et au commencement de la forêt, Larclause en comprend immédiatement les possibilités. Il parle déjà de la valeur des terres rouges, de leur fertilité, de la possibilité de cultiver le tabac, la canne à sucre, le coton, le café. Il a été l'un des précurseurs des cultures nouvelles en Cochinchine. Dans une de ses dernières lettres, il écrivait à son frère Henri : « Ces provinces de Cochinchine qui sans doute sont une colonie de relâche doivent être avant tout considérées comme colonie de plantations. C'est donc vers l'agriculture que doivent se porter nos premiers efforts ».

Victime de sa témérité dans une tentative de pacification contre un chef cambodgien rebelle, Benjamin de Larclause trouva la mort en 1866 devant le fort de Tay-ninh et presque sous les yeux de sa femme qui, du haut d'un fortin, observait les mouvements de la petite troupe de son mari. Il n'avait que trente et un ans, et pourtant c'était un précurseur, un de ceux dont la foi et l'ardeur ont donné à la Cochinchine française sa première et vigoureuse impulsion. Déjà Saigon lui a donné le nom d'une de ses rues ; la publication de ses lettres est un autre et juste monument élevé à sa mémoire.

SURPOPULATION ET ÉMIGRATION AUX INDES NÉERLANDAISES

par ANDRÉ PONTINS.

Les Indes Néerlandaises sont l'une des régions les plus fertiles du globe. La superficie totale de ce pays est de 1.904.000 km². La population totale atteint environ 62 millions d'habitants, comprenant 240.000 Européens et 1.300.000 Chinois. Les statistiques de la population ne sont pas très sûres en raison des difficultés que présente le recensement de plusieurs régions.

La répartition de cette population est très inégale. En effet Java a une population de plus de 40 millions d'habitants avec une moyenne de 320 habitants au kilomètre carré ; au contraire, dans les autres îles de l'archipel, la densité moyenne n'est que de 10 habitants au kilomètre carré ; la population vit surtout dans les campagnes ; seule une infime minorité est concentrée dans les milieux urbains. L'agriculture est pratiquée soit dans des exploitations indigènes, soit dans des plantations. A Java d'après le recensement le plus récent, alors que 8.000.000 d'habitants sont établis à leur compte, 960.000 ouvriers seulement travaillent dans des plantations. Par contre 1.600.000 indigènes travaillaient dans l'industrie qui comprend des usines encore à leur début, et surtout de petits ateliers.

La plus grande partie du sol de Java est déjà cultivée ; comme la population s'accroît considérablement les efforts du gouvernement ont visé à étendre le plus possible les surfaces mises en culture, tout en perfectionnant les méthodes techniques, agricoles et en développant l'irrigation.

Pourtant on ne pourra réussir ainsi à résoudre le problème de la surpopulation. En effet on évalue à 300.000 hectares la surface arable de Java qui pourrait dans l'avenir être mise en culture. Au contraire dans les provinces extérieures les terres en friche abondent. Mais la transformation de la jungle en terres aptes à être cultivées est une opération de longue haleine. Le gouvernement néerlandais, d'après un plan de trois ans qu'il vient de se fixer, consacre trois millions et demi de florins à des travaux de mise en culture de la jungle.

Dans la partie sud de Sumatra l'Administration vient de placer dans d'excellentes conditions près de 70.000 habitants de Java qui peuvent y travailler normalement et on pense à Batavia que s'il était possible de transférer chaque année à Sumatra environ 150.000 habitants, on pourrait

surmonter les difficultés qui proviennent du très grand accroissement de la population de Java.

L'île de Java se trouve également un peu décongestionnée par le départ d'indigènes qui se rendent dans les provinces extérieures soit librement, soit avec des contrats ; les travailleurs qui ont un contrat sont généralement occupés dans les régions de la côte orientale de Sumatra ; d'ailleurs lorsque le contrat est terminé les indigènes ont une tendance à y rester. Des enquêtes récentes ont relevé que plus de 200.000 Javanais s'y sont installés à demeure et travaillent en dehors des plantations.

D'autre part le gouvernement néerlandais a résolu depuis quelques années de procéder activement à l'industrialisation du pays ; comme nous avons pu l'observer aux Indes britanniques et au Japon le développement de l'industrie tend en effet à freiner l'accroissement excessif de la population qui caractérise certaines régions agricoles en Extrême-Orient.

L'Administration fait tout en possible pour attirer les travailleurs de Java dans les territoires extérieurs.

Il peut ne pas être sans intérêt d'envisager les conditions de travail des indonésiens qui émigrent de Java dans les autres îles.

Il peut ne pas être sans intérêt d'envisager les conditions de travail des indonésiens qui émigrent de Java dans les autres îles.

Les efforts faits en matière de médecine tropicale par les Indes Néerlandaises peuvent servir d'exemple aux autres nations colonisatrices du Pacifique et c'est pourquoi, au mois d'août 1937, s'est réunie à Bandoens une conférence internationale des représentants des autorités centrales des pays d'Orient pour étudier notamment les techniques médicales de l'administration hollandaise.

Après cinq ans de travail les ouvriers ont généralement droit à un logement particulier et les employeurs remplacent de plus en plus les anciens baraquements pour coolies par des habitations isolées ou demi isolées.

La durée de la journée de travail est de 9 heures dans les plantations ; le taux du salaire est stipulé dans le contrat. On prévoit que les salaires doivent être suffisants pour pouvoir faire

face aux besoins normaux de la vie et le taux du coût de la vie qui varie sans cesse est calculé à date fixe par le service de l'inspection du travail les salaires journaliers des hommes sont en majeure se 30 cents, ceux des femmes de 25 cents.

Il faut noter que les travailleurs qui sont utilisés dans les plantations de Java ont des conditions de travail moins avantageuses que celles des travailleurs des provinces extérieures.

Ainsi la main-d'œuvre qui va travailler dans les concessions est judicieusement protégée par une réglementation minutieuse.

Aussi tous ceux qui ont étudié le problème social aux Indes Néerlandaises et notamment M. Harold Butler, Directeur du Bureau international du Travail en 1937 ont rendu hommage

aux efforts magnifiques de l'Administration hollandaise pour répartir la population d'une façon plus harmonieuse.

Mais la question des migrations doit encore retenir l'attention des autorités, il y a des régions qui restent trop peuplées, il sera sans doute nécessaire de chercher un exécutoire dans les territoires voisins qui sont en grande partie sous le contrôle britannique.

Si des mesures en ce sens étaient prises les difficultés auxquelles se heurte la Hollande risqueraient de s'atténuer et ce pays pourrait continuer sur le plan social et sur le plan politique ses régimes qui font des Pays-Bas la nation colonisatrice la plus progressiste.

André PONTINS



Hué

voluptueuse et mystique

par J.-Y. Claeys

Si jamais on doute de la valeur culturelle et du raffinement de l'âme annamite, il n'est que de connaître Hué.

Dernière citadelle capitale, le site choisi pour Elle semble avoir été modelé par des Génies. Des génies bienfaisants ou las de tourmenter les humains autrement que par les raffinements de l'intelligence et des sens. Ces puissances de l'Air, des Monts et des Eaux, pour une fois associées, ont exceptionnellement groupé là les divers éléments propices au bonheur.

Toutes les conditions géomantiques favorables s'y trouvent réunies : air embaumé des effluves du frangipanier, de l'aréquier ou du papayer ; brise filtrée aux ramures des grands pins ou rafraîchie par la mer du Champa, chantant aux lyres des allées de filaos ; collines heureuses, mamelons symboliques des deux dragons qui émergent en encadrant la perle, écrans naturels s'opposant aux traits néfastes des esprits malévoles... Comme toile de fond, du côté du couchant d'où accourent les influences nocturnes, la couronne des monts aux forêts vivantes enserme les méandres du Fleuve des Parfums.

Sur les eaux tranquilles, les sampans rythmés remontent lentement aux embarcadères des parcs royaux et, plus loin jusqu'aux sources chaudes. Les bateliers respectueux interrompent leurs cris en passant devant les colonnes qui signalent l'allée conduisant aux sépultures. Souvent, avec les reflets d'eau accordés au battement des avirons, le fausset d'un monocorde ou la complainte d'une chanteuse ajoute aux parfums et à la lumière l'accord musical spirituel parfaitement harmonisé. Et tous nos sens goûtent au spectacle du site une joie précieuse qui ne peut s'oublier.

Hué ne se donne cependant pas à celui qui n'en est pas digne. Le visiteur pressé, guide en main, minuant ses rêveries comme ses itinéraires ne connaîtra jamais Hué. Après avoir « fait le Palais », il ira visiter les tombeaux où il cherchera vainement « l'emplacement du mort ».

Vainement, car il n'y a pas ici de « mort » dans le sens cartésien de l'Occidental. Le domaine des sépultures royales ne pourra jamais passer pour une nécropole car toujours, l'Esprit y sera présent dans l'harmonie de parcs agencés comme des décors.

Il est indispensable d'aborder Hué avec une âme claire. Les reminiscences empêcheraient toute cristallisation comme pour une maîtresse désirée le souvenir de ses aventures passées. Elle, ne se laisse d'ailleurs pas connaître par surprise. C'est une conquête difficile et précieuse. Les voluptés promises naîtront comme le parfum d'une fleur dont on a su attendre l'éclosion. Hélas, de ces voluptés les nostalgies irrémédiables seront plus tard le prix. Peut-on être heureux ailleurs quand on a possédé Hué...

Le sens de ce charme ne peut, je le sais, passer sous la plume d'un clerc. Il ne saurait se décrire dans un guide ou s'étaler en larges touches sur une toile. Les vers eux-mêmes le trahiraient. Il est surtout fait de cette ambiance de bonheur tranquille, de ce « climat » ordonné





et paisible où le subconscient de chacun peut exalter ses propres raisons d'être heureux.

De la lointaine occupation Chame, Hué a gardé un goût religieux et mystique plus vivace que le reste de l'Annam. Sur le bord du fleuve parfumé, c'est le culte des trois mondes que l'on célèbre au temple de la déesse Tien-Y-A-Na, survivance évoluée de la redoutable Uma de l'Inde. Une bruyante procession nautique, que l'on appelle un peu trop simplement fête de la « Sorcière », composée de temples flottants éphémères, y déroule chaque année son faste lumineux

et coloré. Sur la rivière, cette nuit-là mille lanternes à fleur d'eau descendent lentement le courant.

Plus en aval, sur la rive opposée à l'ancienne citadelle Chinoise et Chame, deux civilisations s'étant heurtées sur ces marches anciennes, non loin du temple du Sage Confucius est la pagode appelée « Temple de la vieille céleste » élevé à la suite d'un miracle. Les bonzes qui officient en ce lieu sont des religieux célèbres par leur science des textes canoniques. Leur ascétisme, leur réputation de sages en font les prêtres fa-



miliers des familles princières.

Les cérémonies saisonnières dédiées aux mânes des ancêtres qui se déroulent dans les temples privés des demeures familiales sont parmi les plus prenantes auxquelles ils nous fut donné d'assister. Nombreuses sont les fondations pieuses autour de Hué, dons de princes ou de hauts fonctionnaires. Ces temples sont ornés d'objets précieux, de statues et de cloches spécialement fondues, figurant l'esprit élu du donateur sous la forme choisie par ses aspirations ou sa reconnaissance.

Ce sens religieux est largement partagé par les femmes qui deviennent avec l'âge, pour la plupart prêtresses des génies tout puissants. La célébration de ce culte animiste, aux racines profondes dans le passé historique des Annamites, reste encore pour nous pleine de mystères et de figurations symboliques abstraites aux réminiscences lointaines. Leur étude est difficile et fait parfois courir de réels dangers à l'enquêteur trop ardent à l'initiation.

Mais c'est là éventualité exceptionnelle car Hué, lorsqu'Elle a compris la qualité de l'intérêt

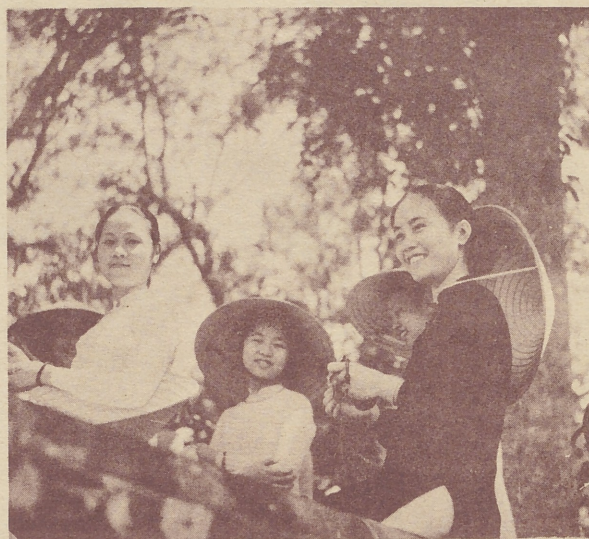
qu'on a pour Elle, sait faire vers son admirateur le geste d'accueil qui prévient toute méprise.

Il me souvient d'une soirée intime chez un grand dont l'esprit vient, il y a quelques mois de transmigrer vers un stade certainement meilleur. Le repas était préparé selon les règles les plus subtiles. La cuisine annamite a ceci de particulier, partagé avec la musique locale, que pour l'Occidental une initiation un peu longue est souvent nécessaire. Mais l'une et l'autre, quand on a mérité de les apprécier, deviennent des plaisirs précieux où la délicatesse du goût, ses surprises heureuses, l'emportent sur la matérialité du repas ou du concert.

Par une attention où se révélait le souci d'une harmonie parfaite, les plus belles concubines de notre hôte nous servirent elles-mêmes. (Et les initiés comprendront la qualité de ce souvenir !). La table était disposée sous le pavillon octogonal comme on en voit souvent dans la cour-jardin, devant le bâtiment principal des demeures principales, au centre des bosquets nains dessinés en labyrinthe pour égarer la malice puérile des esprits hostiles. Des lampions multicolores, sus-

pendus à la charpente donnaient une lumière douce et vivante. Invisible, un monocorde plaintif soutenu par un tambour mat apportait le charme d'un fond musical discret.

La conversation avec le dilettante raffiné qui nous recevait fût exempte de ces éclats grossiers



que la passion désordonnée si souvent rend odieuse. Nous parlâmes de la religion bouddhique et des interférences de l'animisme annamite sur les rites, du symbolisme des caractères sanskrits brodés sur la mitre des bonzes, puis encore des femmes pieuses et de leurs pratiques de médiumnité. L'art et la beauté vus à la lumière de la culture sino-annamite furent la suite naturelle de cet échange d'idées.

— Je ferai chanter pour vous tout à l'heure un poème sur les règles et canons de la beauté annamite, nous dit notre hôte. Si les comparaisons que vous entendrez peuvent heurter ce qu'il y a encore en vous de préjugés littéraires occidentaux, le sens du beau reste le même. Touchant aux plus nobles aspirations humaines, il participe en quelque sorte au Plan Divin.

Après le repas nous nous étions installés dans la travée centrale de la demeure, étendus sur un vaste et frais lit de repos. Celui-ci était encadré au mur de sentences parallèles nacre et or sur laque noire. Quelques pipes fumées par l'un d'entre nous créèrent cette atmosphère si particulière à laquelle, même si on n'use pas de l'opium, on ne peut ne pas se laisser prendre. Entre deux colonnes latérales, sur un bas-flanc de bois de lim ciré, faisant office d'estrade, trois jeunes femmes hiératiques semblables à des fées dans leurs robes claires, un lourd chignon sur le cou, chantaient d'une voix murmurée les strophes promises.

— C'est une très vieille chanson des filles du Palais. Elle décrit les neuf charmes qui caractérisent chez nous la beauté de la femme, continua notre hôte qui traduisait les stances à voix basse :

« Ses cheveux se répandront, longs et ondulés
[sur son corps comme sur le ciel les nuages du
[cinquième mois.

« Ses joues fraîches rappelleront la soie des pé-
[tales de roses.

« Ses lèvres, comme le fruit du piment seront
[charnues et vermeilles.

« Elle aura la bouche éternellement souriante.

« Ses dents, noircies selon les règles tradition-
[nelles, ressembleront à des graines de pomme
[cannelle.

« Comme la pulpe transparente du *kaki* mûr
[apparaîtront ses oreilles ;

« Ses sourcils dessineront l'image de la bran-
[che du saule et retomberont comme les feuilla-
[ges de cet arbre.

« Le teint de la jeune fille, blanc comme du
[lait, reflétera par sa transparence la lumière de
[la lune.

« Et les seins seront fermes comme deux jeu-
[nes pamplemousses du Khanh-hoà.

— Il y a une dixième sentence, murmura notre interprète, une « morale » comme on dit en Occident, mais dois-je vous la traduire... ?

« ... et la beauté ne va pas sans vice... »

L'aède qui conduisait le concert chanta ensuite une complainte ancienne. Il s'accompagnait lui-même sur le monocorde suivant un ton égal d'une grande tristesse. La phrase musicale se répétait une ou deux fois seule puis le chant, attaqué sur une émission de tête, bouche fermée se dégageait en une sorte de sanglot. Le monocorde reprenait seul et l'on devinait le sens de la poésie, toute de lassitudes infinies et d'abandons éternels.

Pendant les poses, libérées, les trois fées se détendaient en fumant de menues cigarettes en forme de cône ou en buvant à petits coups de lèvres avancées du thé parfumé au pollen de lotus dans des coupes minuscules. Leurs gestes étaient harmonieux et la souplesse de leurs mouvements contrastait avec les poses rigides qu'elles avaient gardées en chantant. La cithare à seize cordes, le « *thâp-luc* » égrenait à son tour un motif simple comme une improvisation sur un clavecin.

L'une des chanteuses récita alors une sorte de poème lentement scandé dont chaque phrase s'achevait en longues modulations chevrotantes. Dès les premières phrases, l'amie qui m'avait accompagné ce soir-là et qui, étendue à côté de

moi semblait rêver se rapprocha et murmura à mon oreille :

N'écoute pas cela, c'est un chant qui fait mourir ceux qui le comprennent et je ne veux pas...

Mais déjà, notre hôte traduisait :

« Quelles joies nous apporte donc la vie pour
[qu'on en désire les passions ?

« Que désormais nos seuls amis soient le vent
[fraîs et la lune claire.

« Car, vivre hors de la société, c'est être im-
[mortel sur terre...

Doctrines bouddhiques, principes confucéens, douce joie de l'oubli de l'heure, révélation de l'amour précieux de la sagesse et du beau absolu, délicatesse des sensations, illumination... Hué, voluptueuse et mystique...

Et ce fut comme si cette soirée n'eût jamais dû finir. Elle était si religieusement sensuelle qu'en nos âmes, les harmoniques qui la prolongent la continueront pour l'évocation d'un au-delà qu'aucun messie n'a su concevoir en récompense d'avoir pieusement servi ici-bas l'Art et le Beau. Et si parfois, l'éternité nous avait effrayés, nous comprîmes alors comment la calme volupté de Hué, l'ordre et le rythme harmonieux comme une respiration tranquille qu'Elle dégage peuvent donner à l'homme périssable le désir, l'ultime que l'on puisse formuler, de durer toujours dans ce bonheur du Sud Pacifié.

Jean Yves CLAEYS.

PHOTOS DE L'AUTEUR

Vénérables de la Pagode de la « Vieille Céleste » en costume de cérémonie et jeunes filles du Collège Dong-Khanh en promenade aux Sépultures Royales.



NOTRE MARINE

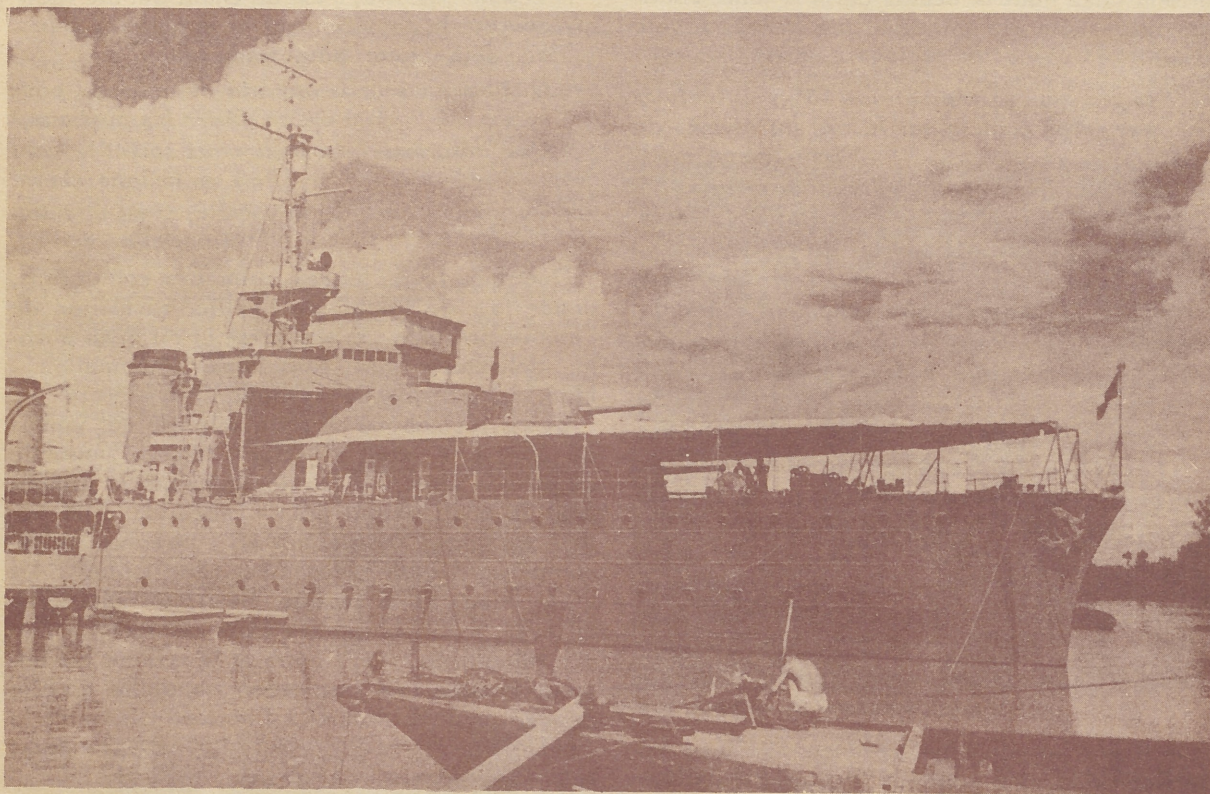


Photo inédite Maurice LOECH.



↑
L'Aviso colonial
"AMIRAL-CHARNER"

←
Le Capitaine de Frégate
LE CALVEZ,
Commandant l'« Amiral-Charner »

LA SIGNATURE DU PACTE TRIPARTITE

M. MATSUOKA

Ministre des Affaires Etrangères du Japon
prononce, à Tokio, une allocution
radiodiffusée.



Après la signature du Pacte, M. MATSUOKA
téléphone à M. Von RIBBENTROP et au
Comte CIANO.

(De gauche à droite : MM. MATSUOKA,
Mario INDELLI, Ambassadeur d'Italie ; Eugen
OTTO Ambassadeur d'Allemagne ; STAHL-
MER, envoyé spécial du Fuhrer).

J. P. L. Photos



PACIFIQUE OUEST



Les nouvelles lectures françaises

CLAUDEL et PÉGUY

Nous avons reçu la lettre suivante que nous publions bien volontiers :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

A propos de Claudel et à propos de Péguy vous avez publié dans le dernier numéro d'Indochine des notes qui — excusez-moi de le dire avec quelque brutalité — m'ont paru doublement choquantes. Choquantes par l'image que vous donnez de ces deux puissants poètes. Choquantes par votre interprétation de la nouvelle audience qu'ils ont en France.

Ce renouveau péguyste et claudélien, vous en faites, en somme, un alibi. Parce que Péguy et Claudel sont des poètes, sans préciser quelle sorte de poètes ils sont, et comme si toute poésie n'était que rêve et repliement, vous nous présentez une France découragée, abandonnée et soucieuse seulement de chercher l'oubli dans je ne sais quelle espèce de drogue, — de drogue poétique faite de mieux.

Ceci pourrait être vrai si la faveur publique se portait aux épanchements élégiaques d'un Lamartine, même au désespoir métaphysique d'un Baudelaire, et même encore (mais je pense blasphémer) aux jeux ou exercices purement intellectuels d'un Valéry ; mais justement c'est de Péguy et de Claudel qu'on nous parle.

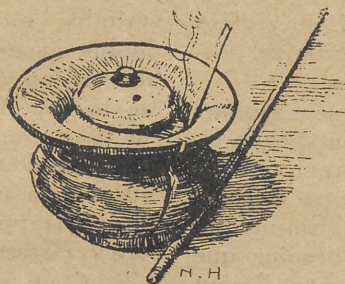
Or tous deux, de toute la tradition poétique française, sont certainement les deux poètes pour qui la matérielle et solide réalité est la plus directe inspiratrice. Ce sont l'un et l'autre des pay-

sans (je le dis par métaphore), des hommes attachés à la terre et aux saisons, pesants peut-être mais solides, et qui font revivre toute la tradition française en la retrouvant à sa source, le terroir. Rien ne leur est plus étranger que l'élégance des villes et des salons, et la préciosité. Ce ne sont pas des hommes « détachés », de ceux qui vivent en tête à tête avec leur seul esprit ; ils sont carrés et lourds, solidement campés sur le monde, les yeux bien ouverts, et en communication par tous leurs sens avec les forces originelles. Ce ne sont ni des rêveurs, ni des analystes, ni des dissociateurs, ce sont des constructeurs et des bâtisseurs. Ils ignorent les belles manières et les petites grâces d'académies ; mais avec puissance, avec sûreté, avec confiance et foi, pierre par pierre, ils édifient leur œuvre. Ils font revivre dans le monde moderne exactement toutes les vertus du peuple patient et résolu qui a dédié à l'avenir nos cathédrales.

Que ces réalistes ardents et constructeurs soient les maîtres chez qui la nouvelle France cherche son chant, voilà, certes, qui a une signification profonde, mais tout opposée à celle que vous nous laissez entrevoir : on ne peut chercher et trouver en eux que des leçons d'espoir, de résolution et de rénovation, et ce ne peut être que ces vertus qu'exprime leur nouvelle faveur. Pour nous, si attentifs à ce qui nous vient de France, nous ne pouvons en tirer que des raisons de confiance et de réconfort.

Veuillez agréer, etc...

Jean BROUSSEL.



LA SEMAINE...

...EN INDOCHINE

Le nouveau pacte tripartite, qui a soulevé dans le monde tant de remous, et qui sensibilise davantage l'Extrême-Orient aux répercussions possibles du conflit européen, a été accueilli en Indochine sans émotion.

Avec intérêt, certes, et même avec un intérêt passionné, car il peut, dans le grand et terrible jeu qui bouleverse le monde, devenir un jour une carte d'atout ; mais avec calme aussi et objectivité, car il semble devoir désormais ne concerner qu'indirectement la Colonie.

En effet, la « normalisation » des rapports nippon-indochinois a fait que l'Indochine a cessé aujourd'hui — n'anticipons pas sur l'avenir : les soucis du jour suffisent ! — d'être une pièce du dangereux jeu d'échecs qui se joue sur les rives occidentales du Pacifique, lequel jamais sans doute n'a si mal mérité son nom.

★ ★

Tout n'est pas parfaitement calme pourtant sur notre frontière Ouest. Quelques incidents se sont produits sur notre frontière thaïlandaise. Une commission mixte, nous a-t-on dit, doit se réunir pour les examiner. Souhaitons que de part et d'autre se manifestent le même sang-froid et le même esprit réaliste qu'on a pu constater en Indochine.

Pendant bien des années a fonctionné une « haute commission permanente franco-siamoise du Mékong », qui, sans bruit, a fait de l'excellent travail et construit une œuvre positive. De telles méthodes, inspirées d'une estime et d'une confiance mutuelles, ont fait leurs preuves. Animées et revivifiées par l'esprit nouveau, on peut encore en attendre beaucoup.

★ ★

Les questions politico-militaires étant réglées entre l'Indochine et le Japon, la parole va passer aux économistes.

C'est le 16 octobre, paraît-il, que s'embarque à Kobé une importante mission d'experts, qui vient étudier sur place les premiers des importants problèmes que pose notre nouvelle collaboration économique avec l'Empire du Soleil-Levant. Celui-ci a certains besoins que nous sommes en mesure de satisfaire, et il peut satisfaire certains des nôtres : un double cou-

rant d'échanges doit s'instituer sans trop de peine. Néanmoins le système de notre commerce extérieur, jusqu'ici tourné principalement vers la Métropole et vers l'Empire, a besoin de ménagements pour pouvoir s'adapter sans heurts trop brusques à sa nouvelle fonction.

...EN FRANCE

Les réformes.

Elles sont nombreuses et affectent les domaines les plus divers :

— Le « J. O. » du 6 octobre promulgue la loi du 16 septembre et fixe les dispositions transitoires. La 6^e-B est supprimée dans les Lycées.

— Jean-Louis Tixier-Vignancourt, Directeur de la radiodiffusion française, annonce que la sélection des artistes se fera désormais au concours. La radio doit prêter sa puissance suggestive aux services de la propagande.

— La lutte contre le chômage procède d'un plan méthodique et porte principalement sur les quatre points suivants :

1^o Avances aux industries essentielles pour favoriser leur démarrage (ces avances portent sur plusieurs milliards de francs) ;

2^o Mise en route de grands travaux de reconstruction et de rééquipement (ces travaux étant menés simultanément sur le plan régional et sur le plan national) ;

3^o Répartition équitable du travail entre les familles, en vue d'éviter que certaines d'entre elles ne cumulent des emplois qui pourraient être répartis entre plusieurs chômeurs ;

4^o Création d'un service national de placement, destiné à faciliter les rapports entre les offres d'emploi et les demandes d'emploi.

— Le statut du cinéma français prévoit une véritable réorganisation du cinéma sous son double aspect artistique et industriel. Aucun film ne pourra plus être entrepris sans avoir été soumis à la censure préalable qui jugera sur la production du scénario ce qui aura pour avantage d'éviter qu'un film dont la réalisation aurait déjà engagé de vastes capitaux ne soit ensuite frappé d'interdiction. Ensuite les films seront classés en deux catégories :

1^o Ceux qui pourront être projetés devant n'importe quel public ;

2° Ceux qui seront interdits aux enfants.

Un visa spécial à l'exportation sera institué et la France n'expédiera sur marché extérieur que ses meilleures productions au point de vue de la qualité artistique et de la qualité morale et nationale. Le visa s'étendra également aux actualités enregistrées sur le territoire français.

— Une charte sportive, s'inspirant de la résolution du comité de Paris, sera bientôt publiée.

Elle traduira dans la pratique l'intention de Jean Borotra, commissaire général à l'Education physique de faire naître une moralité nouvelle dans les milieux sportifs et d'améliorer la pratique des sports.

La nouvelle charte tendra en particulier à supprimer les cloisons étanches qui existaient jusqu'à présent entre les diverses activités sportives, en diminuant les inconvénients de la spécialisation et en créant de plus en plus des athlètes complets.

— Le statut des Juifs indigènes d'Algérie prévoit que leurs droits politiques seront désormais réglés par le texte fixant les droits politiques des indigènes musulmans.

L'organisation.

— Les réfugiés :

Le rapatriement des réfugiés est presque achevé.

Du 15 juillet au 6 octobre, trois millions et demi environ de personnes ont été ramenées à leurs foyers ; environ 200.000 personnes restent à rapatrier. On compte qu'elles le seront vers le 20 octobre.

On sait que les réfugiés originaires des zones Est et Nord de la France ne sont pas autorisés par les autorités allemandes à regagner leur domicile.

— Le programme de reconstruction :

973.000 tonnes d'acier sont nécessaires pour réaliser le vaste plan de reconstruction dont M. Berthelot, Secrétaire d'Etat aux Communications, a brossé récemment un tableau.

Il s'agit en fait de travaux de reconstruction là où la guerre a semé des ruines et d'un plan d'équipement là où les nécessités nationales s'imposent.

Pour ces réalisations, il est indispensable non seulement de pouvoir financer, mais surtout de disposer d'assez de matières premières, sans lesquelles toute l'activité est paralysée.

Pour réaliser le programme de reconstruction, ponts, ouvrages d'art, voies ferrées, etc... dont le montant s'élève à 6 milliards et demi, 250.000 tonnes d'acier sont nécessaires, non compris la restauration des ports maritimes.

Pour réaliser le plan d'équipement, aména-

gement et électrification des voies ferrées, suppression des passages à niveau, etc..., il faudra employer 723.000 tonnes d'acier, soit au total 973.000 tonnes.

La réalisation de ce programme est prévue sur six années ; elle sauvera du chômage des dizaines de milliers de techniciens et d'ouvriers.

Mais pour atteindre ce but, ainsi que le déclarait le Secrétaire d'Etat aux Communications, un premier travail s'impose sans lequel tout serait inutile et vain ; faire démarrer le plus rapidement possible les industries de base, sidérurgie et transports.

— Les assurances sociales :

Les projets de loi dont les Ministres des Finances et de la Production industrielle et du Travail ont entretenu le conseil de cabinet concernent les travaux d'Etat et de lutte contre le chômage.

Un groupe de lois, dont s'est occupé le cabinet comprend notamment des mesures réformant la législation des assurances sociales et créant une allocation annuelle en faveur des vieux travailleurs, abandonnant tout travail salarié.

Ces mesures tendent à supprimer la raison des nombreuses critiques formulées contre le régime des assurances sociales tel qu'il était pratiqué autrefois.

Désormais, un système de répartition se substituera au système de capitalisation qui avait pour effet de constituer une masse de fonds considérables, une sorte de bien de main-morte, dans lequel des Gouvernements ayant à faire face à des graves difficultés financières pouvaient être tentés de puiser.

A l'avenir les cotisations des travailleurs ne pourront en aucun cas être détournées de leur destination.

Au système financier, succède un système vraiment social.

Les engagements dans l'armée.

Le « Journal Officiel » publie un décret du 25 septembre sur le régime normal des engagements et rengagements des Français.

Selon cette loi, tous les Français peuvent être autorisés à contracter un engagement à condition d'avoir 18 ans révolus.

Pour servir dans les unités métropolitaines, ils doivent souscrire un contrat de trois ans.

Pour servir dans les unités coloniales, ils doivent souscrire un contrat de durée telle que leur séjour hors de France puisse être de trois ans à partir de l'âge de 19 ans.

Cette dernière condition ne s'applique pas aux jeunes gens résidant aux colonies, s'ils

s'engagent dans les troupes stationnées dans le pays qu'ils habitent.

Récompenses.

Le général Barrau, défenseur de Dakar, est cité à l'ordre de l'Armée.

MM. de Geuzer, aumônier de la Marine, Albert Passegrue, officier des équipages de la flotte de 2^e classe sont inscrits au tableau spécial de la Légion d'honneur du Ministère de la Marine pour faits de guerre.

Nominations.

M. Léon Bérard est nommé ambassadeur de France auprès du Vatican en remplacement de Wladimir d'Ormesson. François Piétri est nommé ambassadeur et envoyé extraordinaire à Madrid. M. Labaume est envoyé à Berne avec le même titre.

Le Général de Division Viant est nommé au commandement de la défense du point d'appui de Dakar, de l'artillerie des troupes du groupe de l'A. O. F.

M. Delpech, Gouverneur de 3^e classe des Colonies, est délégué dans les fonctions de Secrétaire général de l'Afrique Equatoriale Française.

M. Martine, Administrateur en chef des Colonies, Secrétaire général de la Côte d'Ivoire est placé en congé hors cadres pour remplir les fonctions de Président de la Délégation spéciale de la Commune de Dakar.

M. Rocher, Administrateur de 2^e classe des Colonies, est placé également en congé hors cadres et mis à la disposition de M. Martine.

Révocations.

M. Schatzking, ingénieur-adjoint météorologiste ; Guy la Chambre, maire de Saint-Servan ; Isaac Litvine, de l'Ecole Nationale de la France d'outre-mer ; Antoine Bassagnet, administrateur-adjoint des S. C. des Colonies.

Internements.

Trois nouveaux internés par mesure administrative sont arrivés au domaine de Pellevoisin.

Ce sont : MM. Paul-Louis Weiler, administrateur-délégué de la Société Gnôme-Rhône, qui fabriquait surtout des moteurs d'avions, Marcel Bloch, ancien administrateur-délégué de la Société Nationale de Constructions Aéronautiques du Sud-Ouest et Reymond Philippe, banquier.

Condamnation.

M. Jean Zay, poursuivi pour désertion devant l'ennemi alors qu'il était sous-lieutenant

à l'Etat-Major du train de la IV^e Armée, a comparu aujourd'hui devant le Tribunal militaire de la XIII^e région, présidé par le Colonel Berre.

Après réquisitoire du Colonel Degache, commissaire du Gouvernement et plaidoirie de Maître Alexandre Varenne, il a été condamné « à la majorité à la peine de la déportation et de la dégradation militaire ».

...EN EXTRÊME-ORIENT

CHINE. — La situation économique. — M. Soong-wen-Hao, Ministre de l'Economie, a déclaré que le principal problème que doit résoudre le Gouvernement chinois est aujourd'hui d'empêcher la hausse des prix. Un autre grand problème est l'industrialisation du pays.

INDES NEERLANDAISES. — Commerce extérieur. — Au cours du 1^{er} semestre 1940, les importations du Japon ont atteint 23.725.000 florins, les exportations 44.832.000 florins (l'année dernière ces chiffres étaient respectivement 90 % et 20 % plus faibles).

Avec les E. U. A. les importations ont été de 166.568.000 florins et les exportations de 77.440.000 florins (au lieu de 35.705.000).

Le total des exportations des Indes Néerlandaises pour le premier semestre de cette année a été de 540.000.000 de florins, les importations 290.000.000 de florins.

JAPON. — Deux problèmes principaux retiennent l'attention japonaise, l'un et l'autre d'ailleurs ayant de nombreux points communs : la réouverture de la route de Birmanie et l'évolution des rapports nippo-américains.

La réouverture de la route de Birmanie. — A la suite d'un accord entre les Gouvernements Anglais et Nippon elle avait été fermée pour une période de trois mois. La Grande-Bretagne a fait officiellement connaître à Tokio que la route de Birmanie serait rouverte à la fin de la période prévue soit le 17 octobre.

La presse japonaise dans ses éditoriaux discute de la réouverture de la route de Birmanie. Elle ne lui attribue pas un grand effet pratique, mais constate qu'elle est un indice de l'animosité croissante des Anglais à l'égard du Japon.

Le « Comiuri Shimoun » affirme : « Couper la route de Birmanie à l'intérieur du territoire chinois est possible.

« Les Anglais et les Américains le savent certainement.

« Qu'ils aient néanmoins décidé d'adopter une attitude de défi qui rend difficile de prédire quelles seront les conséquences de cette décision.

« Quoi qu'il advienne, les Anglais et les Américains porteront la responsabilité de toutes les conséquences. »

Le « Japan Times » précise : « L'Angleterre, de plus, entend développer son aide économique à Tchiang-kai-Shek et exercer une pression économique sur le Japon. La réouverture de la route de Birmanie est considérée comme un signe infaillible de l'existence d'un front commun anglo-américain contre le Japon ».

Officiellement Tokio ne répondra pas à la communication anglaise. Le Ministère des Affaires étrangères se refuse à tout commentaire.

Les rapports nippo-américains. — Le prince Konoye dans une déclaration à la presse a posé le problème : « Que la guerre éclate dans le Pacifique ou que la paix y règne cela dépend uniquement du respect que le Japon et les Etats-Unis auront l'un pour l'autre, ainsi que de la compréhension de leurs positions mutuelles.

« Le Japon est prêt à rajuster ses relations avec les Etats-Unis et M. Roosevelt ».

« L'accord stipulant la reconnaissance réciproque de la prédominance des Puissances de l'Axe en Europe et de celle du Japon en Asie, n'est pas fait pour exclure d'autres puissances de cet état de choses.

« Si les Etats-Unis sont disposés à reconnaître l'accord tripartite, de meilleures relations seront entretenues entre les deux grandes Nations.

« Personne, a ajouté le Premier Ministre, ne pourra contester l'importance d'une pareille tentative de conciliation. Le sort du Pacifique dépend du Japon et des Etats-Unis ; les décisions du Gouvernement des Etats-Unis seront un facteur décisif pour l'entente parfaite entre les deux pays. »

Et il a conclu : « La signature du pacte tripartite ne poussera le Japon à défier sans raison les Etats-Unis. Mais les Etats-Unis devront aussi montrer qu'ils comprennent la position du Japon en Extrême-Orient. »

Cependant les relations deviennent de plus en plus tendues entre Tokio et Washington. Les E. U. A., en effet, non seulement renforcent considérablement leur potentiel militaire mais encore interviennent d'une façon non équivoque dans la discussion des problèmes concernant le Pacifique ou les Mers du Sud.

Débarquement japonais à Wei-hai-Wei. — Des fusilliers marins japonais ont débarqué dans l'île de Luikung-Tao, située dans la Baie de Wei-hai-Wei. Le Gouvernement anglais a protesté auprès de Tokio.

...DANS LE MONDE

Le conflit anglo-allemand. — Il se poursuit sur un rythme ralenti et exclusivement dans les airs. C'est une véritable course entre Londres et Berlin à celui qui bombardera et détruira le premier les centres industriels et objectifs militaires de l'adversaire. L'aviation allemande s'est principalement acharnée à la destruction de Londres tandis que la R. A. F. comme mission principale continue à rechercher et détruire toutes concentrations de troupes ou de matériel susceptible de laisser prévoir une tentative de débarquement.

En Afrique on ne peut prétendre que de vraies hostilités soient engagées.

CANADA. — L'effort de guerre du Canada se poursuit. L'armée comprend 133.000 hommes, 300.000 sont à l'instruction, l'aviation compte 26.000 hommes plus 1.000 qui servent à la R. A. F. La marine emploie 9.000 hommes pour 125 navires.

La production aéronautique sera de 300 appareils par mois à compter de 1941. 50 usines en cours d'extension fabriqueront pour 400 millions de dollars de munitions — Actuellement 600 véhicules militaires à moteur sont produits chaque jour. Le programme de construction navale porte sur 11 millions de L. S.

E. U. A. — Une grande activité militaire se manifeste tant pour la défense du continent américain que pour celle des intérêts américains dans le Pacifique. Sans vouloir préjuger des projets de Washington la simple énumération des mesures prises est éloquent.

Tous les réservistes de la marine, au total de 27.000 officiers et soldats sont reçus l'ordre de reprendre du service ; les exportations de blé vers l'Extrême-Orient (sauf vers les Philippines) ont été suspendues ; le Président Roosevelt a signé la loi autorisant une dépense de 1.482 millions de dollars pour l'entretien de 1.400.000 hommes de troupes à appeler sous les drapeaux d'ici le 1^{er} juillet 1941 ; la Chambre a voté un crédit de 150 millions de dollars pour la construction de 40.000 logements pour les ouvriers de la défense navale et les effectifs de l'Armée et de la Marine ; l'industrie aéronautique travaille 24 heures sur 24 par roulement de trois équipes.

ROUMANIE. — D'accord avec le Gouvernement roumain de nombreux effectifs allemands sont entrés en Roumanie. Ils occupent les puits de pétrole dont ils assurent la sécurité. De nombreux forces aériennes sont stationnées dans les aérodromes. Des détachements italiens occuperaient le port de Constantza.

Une vive tension de ce fait règne entre Londres et Bucarest.

LA VIE INDOCHINOISE

La nomination de M. Yves-C. Châtel

L'*Arip* nous a donné il y a quelques jours la nouvelle de la nomination de M. Yves-C. Châtel au grade de Gouverneur Général des Colonies, ainsi qu'aux fonctions de Secrétaire Général à la légation du Gouvernement français en Afrique.

Nous ne pouvons que nous réjouir de cette nomination amplement méritée qui fait de M. Châtel le collaborateur immédiat du Général Weygand.

Nul doute que ses qualités d'homme et d'administrateur d'élite, son sens aigu de la politique, son étonnante faculté d'adaptation aux milieux les plus divers, ne soient pour lui des facteurs certains de réussite.

Si nous exceptons M. Nouailhetas, actuellement Gouverneur des Colonies à Djibouti, M. Yves-C. Châtel est le premier Indochinois à remplir de très hautes fonctions en Afrique.

Les Services généraux restent à Hanoi

Malgré les rumeurs qui ont circulé il n'est pas question de transfert de ces Services à Saigon.

L'origine de ces bruits vient du fait que les Services Géographique et Météorologique avaient reçu il y a quelques semaines un ordre d'évacuation et commencé à l'exécuter.

Le Service d'hiver dans les bureaux

Les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux des Administrations et Services publics dans les différents pays de l'Union sont fixées comme suit pour la période du 16 octobre 1940 au 15 avril 1941.

Tonkin, Annam, Laos.

Matin : de 7 h. 30 à 12 heures.

Après-midi : de 14 heures à 17 h. 30.

Cochinchine, Cambodge.

Matin : de 7 heures à 11 heures.

Après-midi : de 14 heures à 17 h. 30.

Un vieillard de 128 ans vient d'être décoré

COCHINCHINE (TRAVINH)

Il s'agit de M. Nguyễn-nhiều-Thang, né en 1812 sous le règne de Gia-Long. Marié en 1831 avec M^{me} Nguyễn-thi-Yên, il eut 12 filles et un fils.

Ses descendants sont au nombre de 249, dont 132 sont encore vivants.

Il a bien mérité la Médaille d'honneur décernée par le Gouvernement.

L'exposition de M^{me} Alix Aymé

De la *Dépêche*, nous tirons cet extrait :

« Douceur, repos, paix, songe... nous avions presque oublié ces mots... Aujourd'hui, à la Perle, en regardant les enfants endormis, les maternités, les jeunes femmes aux calmes et doux visages, admirables dessins de M^{me} Alix Aymé, il m'a semblé entrer dans un monde nouveau, pur, d'où seraient bannis la haine et le mensonge. Ces figures sereines ou mélancoliques qui retiennent le regard le plus distant par leur accent de confiance nous révèlent un peintre de portraits d'une rare séduction. Il n'est pas une âme qui ne nous émeuve. Les fragiles bébés endormis ont été peints avec amour. L'artiste a dû caresser ces doux cheveux en désordre, toucher du doigt cette joue rose, puis s'éloigner sans bruit pour ne pas troubler ce sommeil où quelque rêve amène une ombre de sourire sur une bouche semblable à un pétale.

« Ce peintre, en pleine possession de ses moyens techniques, a réussi, tout en demeurant classique dans son dessin, à nous révéler des beautés d'expression insoupçonnées. Sa couleur peu appuyée puisqu'il s'agit surtout de dessins pastellisés est orchestrée avec science.

M^{me} Alix Aymé est loin d'être inconnue pour les nombreux lecteurs tonkinois d'*Indochine*. Il nous a été donné à plusieurs reprises de goûter le talent original, la maîtrise de son coloris, son goût très sûr, à propos de toiles et aquarelles qu'elle a pu produire au Tonkin. Nous ne pouvons que la féliciter du grand succès qu'elle a remporté en Cochinchine.

Le gagnant du gros lot de 100.000 piastres

Truong-van-Lang, Ly-truong du village de Truong-cat, huýen de Thach-thanh, Thanh-hoa.

L'aide de l'Indochine à la Croix Rouge française

Une somme de 4 millions de francs provenant de la journée nationale de la Croix Rouge du 16 juin 1940 a été transférée à l'adresse du professeur Pasteur Valéry-Radot, Président du Comité national de la Croix Rouge à Vichy.

Rapatriement de réfugiés

La situation étant revenue au calme au Tonkin nombre de familles annamites et françaises parties pour le Sud ont commencé à revenir à leurs foyers tonkinois. Des élèves en particulier ont repris leurs cours au Lycée Albert-Sarraut.

Errata

Publiant dans notre dernier numéro le compte rendu de la Bénédiction des Autos-ambulances, nous avons cité parmi les personnalités figurant sur une des photos « le Colonel de Boiboissel », c'est « le Général de Boisboissel », qu'il fallait lire. Nos lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes.

Nous avons d'autre part omis de mentionner que les photos nous avaient été communiquées par *Modern-Photo*, Saigon.

Naissances.

COCHINCHINE

— CLAUDE-LAURENT-CLÉMENT, fils de M^{me} et M. Guillemet, inspecteur de la Sûreté (Saigon).

— BERNARD-LOUIS, fils de M^{me} et M. Guérin, médecin-lieutenant des Troupes coloniales.

— THÉRÈSE, fille de M^{me} et M. Paul Champuis, Banque de l'Indochine à Saigon.

— RENÉ-ALFRED, fils de M^{me} et M. Charles Lassale, quartier-maître mécanicien à l'Unité Marine.

— ANNE-ANDRÉE-FRANÇOISE-BLANCHE, fille de M^{me} et M. Albert Herbemont, officier de 1^{re} classe de la Marine marchande (5 octobre 1940).

— LÉONIX, fils de M^{me} et M. Jules Allaux, contrôleur de la Compagnie française des Tramways de l'Indochine (7 octobre 1940).

TONKIN

— NOELLE, fille de M. Noël Madebourg.

— CHARLES-ANTOINE-PAUL-RENÉ, fils de M^{me} et M. Pascal François.

— PIERRE, fils de M^{me} et M. Maurice Bréant, professeur de l'Enseignement primaire à Nam-dinh (5 octobre 1940).

— BERNARD, fils de M^{me} et de M. le Chef d'Escadron Jacques Poirée (5 octobre 1940).

— PIERRE-ARNAUD, fils de M. Arnaud Joseph, maréchal des logis (7 octobre 1940).

— ROLAND-HENRI-EMILE, fils de M^{me} et de M. Simon, adjudant (7 octobre 1940).

— PHILIPPE, fils de M^{me} et de M. Joseph-Aimé-Léon Eglinger, directeur de la Société Commerciale et Asiatique à Nam-dinh (8 octobre 1940).

— NICOLE-MONIQUE-MADELEINE, fille de M^{me} et de M. Julien, adjudant-chef Etat-Major, Hanoi (9 octobre 1940).

— FRANCK-GEORGES-ABEL, fils de M^{me} et de M. Georges-Louis-Antoine Berque, commissaire principal de la Sûreté (9 octobre 1940).

— RENÉE-JEANNE, fille de M^{me} et de M. Louis-Edgar-Blanche, de l'Infanterie coloniale (10 octobre 1940).

Fiancailles.

COCHINCHINE

— M. KURT STEINER avec M^{lle} ANDRÉE, fille de M^{me} et de M. Antonin Noyé à Saigon.

Prochains mariages.

COCHINCHINE

— M. JEAN GUÉRY, planteur, avec M^{lle} JACQUELINE CHARLOT LY CAN.

— M. MAURICE LOUBIÈRE, C^o de Commerce et de navigation d'Extrême-Orient, avec M^{lle} JEANNE-ROBERT, professeur à Dalat.

— M. JUSTIN-NAPOLÉON APPIETTO, étudiant, avec M^{lle} MARCAGGI.

— M. GUILLEMAIN DES SAGETTES, magasinier de la C. E. E. avec M^{lle} BUI-THI-BÉ.

— M. MAURICE CHAILLARD, 5^e Régiment d'Artillerie coloniale avec M^{lle} JEANNINE VASSOUT.

— M. LY-BINH-HIEP, directeur du journal *L'Echo de Saigon*, avec M^{lle} TONG-THI-HIEN.

— M. PAUL CANVIN, 5^e Régiment d'Artillerie coloniale, avec M^{lle} PAULETTE GIRARD.

TONKIN

— M. FÉLIX-LOUIS-FERRAND, de la Société des Distilleries de l'Indochine, avec M^{lle} PHAM-THI-HUÉ.

— M. ANDRÉ BOUSSÈNE, avec M^{lle} GERMAINE FLORENTIN.

— M. PAUL-EMILE PROULT, à Hanoi, avec M^{lle} THUY, commerçante.

— M. HENRI-LÉON-MARIE CADET, des Brasseries de l'Indochine, avec M^{lle} RENÉE-MADELEINE GROTHIER.

— M. ALBERT-LOUIS SALMON, avec M^{lle} PHAM-THI-LUU.

Décès.

ANNAM

— M^{me} née JEANNE MENVIELLE, épouse de M. Hérète, garde principal de la Garde Indigène à Hué (9 octobre 1940).

— M. ALLAT, brigadier des Douanes et Régies en retraite, colon à Blao.

CAMBODGE

— S. A. R. la princesse SAMDACH MCHAS FA CHANTARAK AMPOR, fille de Sa Majesté défunte Norodom (8 octobre 1940).

— M^{me} FEUILLET, épouse de M. Feuille, ingénieur des T. P. à Kratié (9 octobre 1940).

COCHINCHINE

— M. MARIASSOUÉ CLAIRON, père de M^e Clairon, avocat près la Cour d'Appel de Saigon (2 octobre 1940).

— M. EDGAR BEL, père de M^{me} Petit Colin, professeur au Lycée Chasseloup-Laubat (2 octobre 1940).

— M. DOAN-VAN-HO, des Services de Police en Indochine (5 octobre 1940).

— M^{me} PAULINE-ANTOINETTE, épouse de M. Paint-Paul Cojandapalanadin, à Saigon (5 octobre 1940).

— M. NGUYÊN-VAN-LO, ancien conseiller de province, beau-père de M. Hau, directeur de l'Ecole de Commerce (8 octobre 1940).

— Maître LY-CONG-KIEU, huissier à Soc-trang (9 octobre 1940).

— M. LOUIS VO-THANH, propriétaire à Saigon (10 octobre 1940).

TONKIN

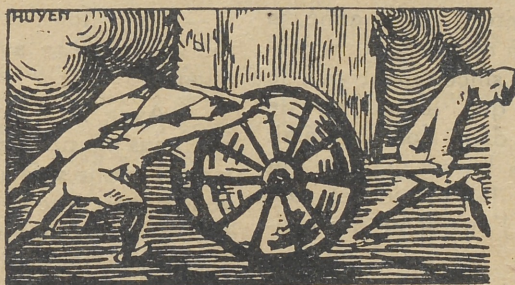
— M. LOUIS CRAUST, soldat de 1^{re} classe, médaillé militaire, à Hanoi (3 octobre 1940).

— M. JACQUES-ANTOINE ALLIGRINI, surveillant du chantier des T. P. (6 octobre 1940).

— M. LOUIS MAHÉ, brigadier-chef (7 octobre 1940).

— M. ANDRÉ POGGIALE, de la C^o. Franco-asiatique des Pétroles (9 octobre 1940).

— M. JEAN-ARMAND-RENÉ BECK, contrôleur principal de classe exceptionnelle des P. T. T. (10 octobre 1940).



On devrait mieux choisir les gens

ROMAN (suite) ⁽¹⁾

par PAUL MUNIER

Une liaison le sauverait, peut-être...

— Prenez Nelly !

Cela m'était venu d'un coup, sans réfléchir. Quand j'entendis ce que je disais, je fus stupéfait et angoissé, comme devant un malheur inattendu. J'aurais voulu reprendre mes mots... Trop tard ! Heureusement, il allait se récrier, refuser...

Pas du tout ! Il leva la tête, me regarda avec étonnement, puis une espérance apparut sur son visage et il répondit, d'un ton timide :

— Ah !... vraiment vous êtes bien gentil !... Oui, peut-être, avec elle j'oublierais mes folies... Mais vous ne voudrez pas...

— Quand j'ai dit une chose, mon cher, je l'ai dite !... j'étais furieux contre lui et surtout contre moi ! Pour ne pas trop laisser voir ma rage et mon désarroi, je me levai brusquement et et nous rentrâmes. D'ailleurs la mer montait et déjà nos pieds laissaient sur le sable des empreintes pleines d'eau.

V

Pour qui est-on généreux, sinon pour soi ?
C'est si bon d'être bon !

Jean ROSTAND.

Il était heureux, même pressé ! Il fût volontiers entré tout de suite chez moi ! mais ce qui eût été naturel en toute autre occasion, me parut monstrueux ce soir-là ; c'était contre moi-même que j'étais furieux ; ce fut pourtant à lui que je m'en pris, et je clouai mon homme sur le pas de la porte par un très sec : « Au revoir !... nous parlerons demain ! »

J'étais rentré avec, au cœur, une sourde colère, un dépit ridicule. Mon injustice envers Plard augmentait ma nervosité. J'aurais aimé, je crois, que Nelly me fournît à ce moment un prétexte à éclater ; je croyais sincèrement que le sacrifice était consommé, que le moyen de l'avertir, elle, sans tomber dans l'odieux, était difficile à trouver, et qu'une bonne querelle eût arrangé les choses. Or elle fut placide et souriante, ce qui me démonta. J'eus beau être taci-

turne et grognon, elle ne changea pas et même parut inquiète :

— Vous êtes malade ? me demanda-t-elle ; la fièvre ?

— Je n'ai rien, laisse-moi !

— Vous ne faites pas assez attention au soleil !... et elle me prenait la main, me tâtait le front, d'un air à la fois grondeur et apitoyé. Je perdais pied de plus en plus. J'avais envie de la prendre dans mes bras, de la serrer en criant : « Je te garde, va ! je te garde ! »... mais elle se fût demandé si je ne devenais pas fou. Et puis pouvais-je renier ma parole, cette parole stupéfiement donnée ? Ah ! si elle ne voulait pas changer d'amant, elle, cela me dégagerait, mais pourquoi me préférerait-elle à Plard ? Il est plus jeune et plus beau que moi ! Elle m'a pris comme elle aurait pris quiconque, pour ne pas crever de misère, mais elle ne tient à moi que pour être tranquille ; si elle calcule froidement, elle aimera mieux Plard, plus facile à enjôler à cause de sa jeunesse, et qui pourra peut-être faire un mari ; elle comprend bien que moi je ne serai jamais pour elle qu'un protecteur... Ainsi raisonnais-je, tout troublé, tout mécontent, cependant qu'elle ne disait plus rien, posant sur les miens, avec un étonnement inquiet, le regard de ses grands yeux marrons. Tout à coup je pris mon parti. J'avais résolu de biaiser, pour savoir.

— Dis donc, Nelly, ne trouves-tu pas qu'il est beau garçon, Plard ?

— Plard !... Plard !... moque pas mal de Plard !... elle a marmonné cela comme elle fait quand elle commence à être contrariée.

— Je te demande si tu le trouves beau garçon ?

— Aï ! Quoi !... est-ce que je regarde les hommes, moi ?

— Bon ! bon ! ne te fâche pas !... Ne te plairait-il pas d'être avec lui ?... elle m'a lancé un regard.

— Avec lui ?... vous êtes fou !... Pour qui que vous me prenez, alors ?... vous croyez, comme ça, que je vais aller avec l'un avec l'autre ?... vous pensez que je suis une putain, peut-être ?... Ah ! je vous comprends, Monsieur !... vous en avez assez de moi, n'est-ce pas ? vous voulez que je m'en aille ?... Vous n'avez pas besoin

(1) Voir *Indochine* nos 1, 2, 3, 4 et 5.

de me parler des autres !... je m'en irai *chez personne*, vous entendez !... et la voilà déchaînée ! Elle va, elle vient, se livre à des tas de gestes désordonnés, ronchonne, roule les yeux !... et plus sa colère monte, plus je me sens soulagé, plus la joie m'inonde : elle ne s'en ira pas parbleu ! et Plard fera ce qu'il voudra !... Alors j'éclate de rire et je crie :

— Viens ici, grosse bête ! J'ai voulu te faire enrager ! Viens que je t'embrasse !... elle hésite, encore à demi fâchée, mais contente au fond, et nous finissons par faire une réconciliation incomparable !

Plard n'a pas boudé longtemps. Idée de gamin capricieux, Nelly a quitté son cerveau presque aussitôt que je l'y avais mise. Il ne pense qu'à son amoureuse, la languissante madame Croixmiellée. Je l'ai aperçue, en pousse-pousse, elle m'a paru pâle et fatiguée, comme absente. Anémie et tristesse, dont les effets ont pu faire à Plard des suppositions saugrenues. Croixmiellée est un gredin, mais quand même !...

Par exemple, avec la femme du Résident de Kiên-an, il ne se cache plus guère. Si le Résident est à moitié gâteux, la résidente pourrait être plus discrète ! Kiên-an-Doson, vingt kilomètres qu'elle fait chaque jour, aller et retour, dans l'automobile résidentielle, pour voir qui ?... notre satyre barbu de Croixmiellée ! C'est un peu fort ! Noireaud s'effare plus que jamais ! D'habitude, c'est les coupables qui fuient le gendarme ; ici c'est l'inverse : le gendarme a une peur bleue de rencontrer les coupables ! Comme il est toujours par voies et par chemins, ça lui est arrivé, quand même, plusieurs fois ; alors il ne savait que faire : saluer ou s'en aller... et c'était les autres qui s'en allaient, moins gênés que lui ! Les Annamites se gaussent, Nelly m'en a parlé ; c'est le côté fâcheux de cette peu reluisante histoire, car pour le reste, le Résident n'a qu'à voir clair, madame Croixmiellée n'a qu'à se défendre !

Telles étaient mes réflexions du moment. Pouvais-je me douter de l'horrible fin de cette aventure-là ? Je n'étais, d'ailleurs que très peu enclin à m'occuper des autres ; je passai, vers cette époque, jusqu'à l'arrivée des premiers baigneurs, les meilleurs mois de ma liaison avec Nelly. La petite scène relative à Plard nous avait rapprochés ; le caractère de Nelly sembla en être amélioré quelque temps et la paix régna. Pas la communion ! Ça, jamais nous n'avons pu communier en pensée ! Pas même pour ce qui la concernait, pas même en ce qui eût pu la servir !

Nous allions souvent à la pêche. Elle aime mieux pêcher du bord, car elle a le mal de mer sitôt que le canot est à l'ancre ; sans être marin,

je préfère, quand le temps est assez calme, pêcher du bateau. Alors nous prenions un sampan qui venait nous attendre à la plage, tout près de chez moi, et nous voguions vers la passe de Hon-dau, à la voile quand il y avait de la brise, à la rame par temps plat. Par là, il y a des fonds rocheux où l'on trouve d'excellents poissons ; nous déposions Nelly sur les derniers rochers de la presqu'île, puis nous allions nous ancrer dans la passe, changeant de place cinq ou six fois au cours d'une matinée ; les trois Annamites conduisant la barque pêchaient avec moi, comme moi, sans gaule ni flotteur, les touches étant ressenties dans les doigts ; leurs instruments étaient grossiers, lignes, hameçons, plombées, et les miens leur faisaient envie ; aussi, quand la pêche avait été bonne, je leur donnais un ou deux hameçons, un bout de crin de Florence, en plus de la rétribution habituelle, et ils m'étaient très dévoués. Je me rappellerai toujours leurs cris d'enthousiasme quand ils tiraient une grosse pièce, et leurs exclamations de colère quand ils ramenaient un tétrodon ; si j'accrochais ma ligne au fond, ce qui arrivait souvent dans ces cailloux garnis de coquillages, l'un d'eux se mettait nu et plongeait ; même dans l'eau trouble de certains courants limoneux, il réussissait presque toujours à sauver le bas de ligne. Un jour je piquai un poisson très lourd ; n'arrivant pas à l'amener et craignant de le perdre avec hameçon et plombée, je passai ma ligne au patron, un vieil indigène à barbe blanche, à la peau tannée et ridée, au calme imperturbable ; il lutta trois minutes et sortit la pièce ; je fus émerveillé : large et plat, ce poisson magnifique était couleur vieil or, rayé de larges traits bleu ciel, et avait la queue blanche. Les Annamites ne partageaient pas mon enthousiasme ; l'un d'eux souffla dessus avec son tranquille bon sens : « Pas beaucoup bon », dit-il, ... et l'on se remit à pêcher !

Quand je me décidais à rentrer, tôt si ça ne mordait pas, tard si la pêche était bonne, nous allions prendre Nelly qui, de son côté, avait fait parfois de belles prises ; le plus souvent, bien qu'elle aimât la pêche, au bout d'une demi-heure elle s'était assise à l'ombre d'une roche et n'avait plus rien fait, que rêvasser. Il n'y a qu'une chose qu'elle aime vraiment, c'est ne rien faire, le corps abandonné, l'esprit dans le vague ! C'est sans doute la raison de tous mes échecs quand je voulus la sortir de l'état où elle était tombée.

PAUL MUNIER

(A suivre.)

LES BONNES RECETTES

SUPREME DE VOLAILLE AGNES SOREL. — Garnir de farce Mousseline le fond et les parois de moules tartelettes ovales beurrés ; disposer sur cette farce des champignons, émincés et sautés au beurre ; recouvrir de farce et pocher au bain-marie.

Démouler en couronne sur un plat rond ; dresser un suprême poché sur chaque tartelette ; napper de sauce Parisienne ; décorer d'un anneau de langue bien rouge avec un rond de truffe au milieu et entourer les suprêmes d'un filet de glace de volaille.

DINDONNEAU EN DAUBE. — Désosser la poitrine en procédant comme pour une galantine. Farcir la pièce avec : chair à saucisses très fine additionnée d'un verre de fine Champagne par kilo ; lardons de jambon ou de lard ; petits quartiers de truffes crues ; une petite langue

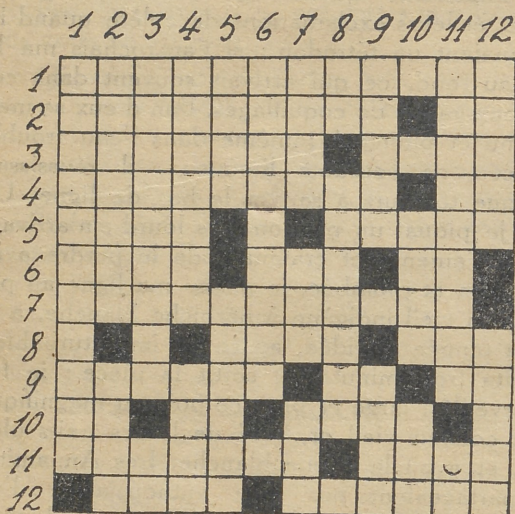
de bœuf bien rouge, laquelle sera enveloppée de fines bardes de lard et disposée au centre de la farce.

Remettre le dindonneau en forme ; le brider et le placer dans une terrine pouvant le contenir juste avec le fonds de mouillement qui lui est adjoint. Ce fonds sera préparé à l'avance avec : les parures du dindonneau ; 2 jarrets de veau ; 2 pieds de veau ; un kilo de viande de bœuf rissolée ; une bouteille de vin blanc ; 2 litres d'eau et aromates ordinaires ; puis, passé après cuisson et réduit à un litre et demi.

Couvrir hermétiquement la terrine ; luter le couvercle avec un cordon de repère et cuire à four chaud pendant 2 heures et demie.

Laisser refroidir dans la terrine et, au moment de servir, chauffer légèrement celle-ci pour démouler la daube.

MOTS CROISÉS N° 5



Horizontalement.

1. — Qui ne peuvent être annulés.
2. — Il est indispensable pour aérer — Conjonction.
3. — Perd son temps — Romancier français (1568-1626).
4. — Retenue — Initiales d'un chroniqueur français (1425-1502).
5. — Mère d'Horus — Exerça une épouvantable vengeance contre son frère.
6. — Femelle d'un chien de chasse — Indispensable aux Marseillais — Partie d'un mimologisme gai.
7. — Hérésiarque espagnol.
8. — Mélodie — Ville du Hainaut.
9. — Levier articulé — Coups de baguettes — Possède un château des princes d'Orléans.
10. — Interjection — Voyelle doublée — Rivière d'Italie.
11. — Etat de ce qui est piquant — Eaux thermales.
12. — Peintre flamand (1420-1482) — Fleuve d'Angleterre.

Verticalement.

1. — Vit le percement de l'isthme de Suez.
2. — Brûler légèrement — Feld-maréchal anglais.
3. — Grossièreté de manières — Immédiatement.
4. — Répandues — Ville du Calvados.
5. — Change de nuance — Gâtés.
6. — Courrier de la poste.
7. — Patrie du maître de nos grands écrivains classiques — Rivière de l'Asie Centrale — Adresse.
8. — Inflammation du poignet — Remporta en 1793 la victoire de Spire.
9. — Centaurée très commune — Composa un Noël célèbre.
10. — Cybèle — Pacha célèbre par ses cruautés.
11. — Violée — Préposition.
12. — Centre — Abri.

Solution des mots croisés n° 4

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	S	D	E	C	A	R	R	E	A	U
2	S	A	U	M	O	N	E		B	R	U
3	D	U		U		N	E	U	S	S	L
4	E	V	E		C	E	R	N	E		E
5	P	E	C		O	A	S	I	S		U
6	I	Q	U	I	Q	U	E		A	S	S
7	Q	U	I		S			A	M	I	P
8	U	I	S	T		B	A	D	O	C	H
9	E	P	S	I	L	L	O	N		I	L
10		E	A	L	I	N	G		D	E	N
11	B	U	G	L	E		E	T	E		A
12		T	E	Y	D	E		U	S	I	N

Tous

Ces

procédés modernes
de reproduction
en noir
et en couleurs

SONT
A VOTRE
DISPOSITION
A L'IMPRIMERIE

G.TAUPIN & C^{IE}

50, Rue Paul-Bert - Hanoi - Tél. 141

LA
CHANCE



*Faites un geste
vers elle
elle peut faire un geste
vers vous*



PRENEZ VOTRE BILLET DE LA

**LOTÉRIE
INDOCHINOISE**